

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

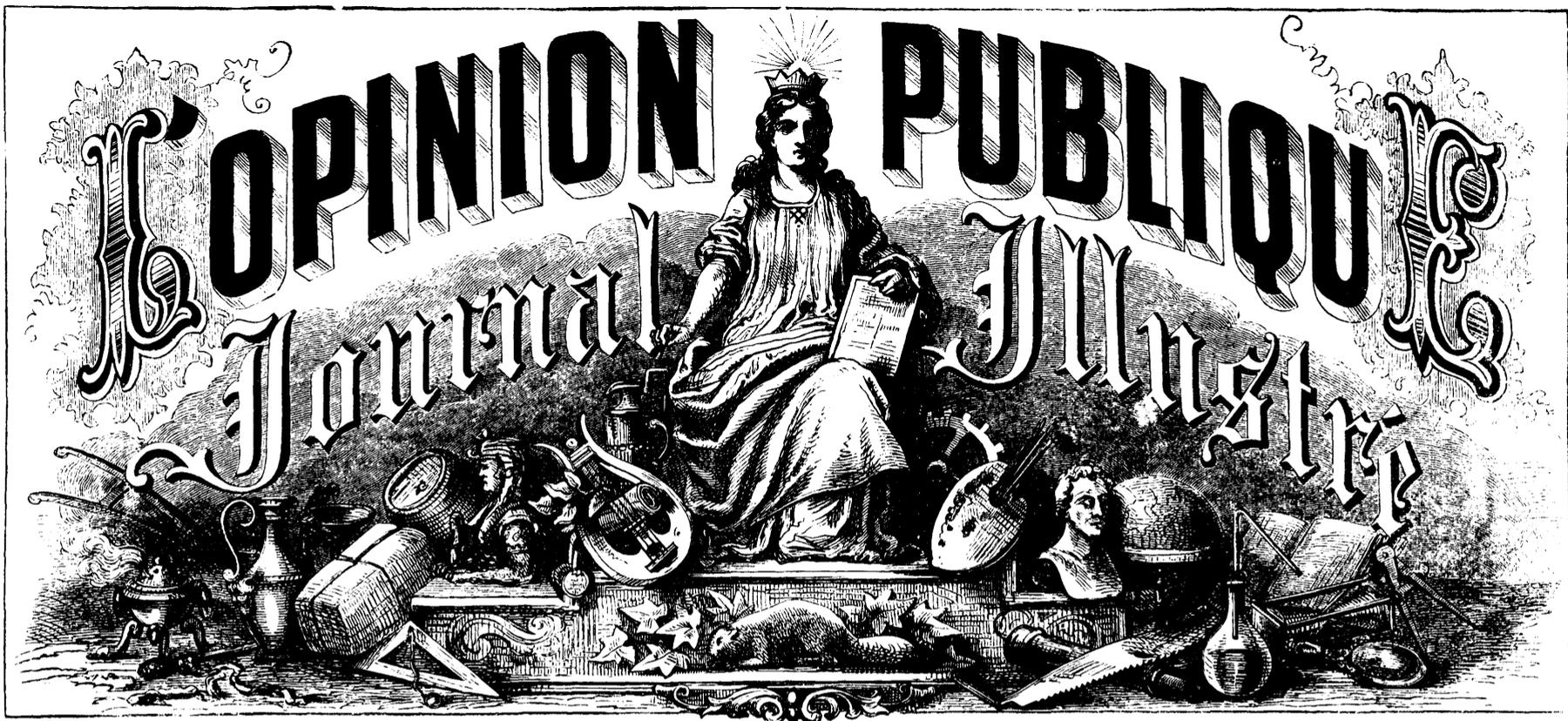
L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



Vol. II.—No. 15.

MONTREAL, JEUDI, 13 AVRIL, 1871.

{ ABONNEMENT, \$3.00.
PAR NUMERO, 7 CENTIMS.

LES PROCHAINES ELECTIONS LOCALES.

Les journaux qui passent pour les mieux informés annoncent que le gouvernement local appellera très-prochainement les électeurs à lui envoyer leurs représentants. Avant peu de temps, nous serons donc en pleine agitation électorale. Le résultat, assez facile à prévoir, sera cependant chaudement disputé.

On prête aux principaux libéraux l'intention de briguer les suffrages du peuple pour la Chambre Locale. Ils s'aperçoivent, mais un peu tard, que leur dédain de 1867 pour la législature de Québec n'a été qu'une immense erreur, fruit de leur imprévoyance ou de leur défaut de patriotisme.

Ils n'ont pas voulu voir, dans l'acte constitutionnel de 1867, les immunités assurées au Bas-Canada, ni l'étendue et l'importance du patronage que peut commander le Cabinet local. Ils n'ont pas voulu, ou n'ont pu comprendre que tout ce qui fait la force d'un peuple, d'une nationalité, nous avait été garanti par une constitution qu'ils affectaient de trouver fort mauvaise: nos lois civiles et leur administration, le système municipal, l'éducation, la distribution des terres publiques aux enfants de l'Etat ou aux étrangers, c'est-à-dire la colonisation et l'immigration, l'organisation des progrès intérieurs, tout cela est du domaine du gouvernement ou du parlement local, avec, quant à deux de ces sujets seulement, certaines restrictions nullement gênantes et qu'une prudence tant soit peu habile peut éluder ou rendre complètement inefficaces.

Il est possible que le corps électoral sache fort mauvais gré aux libéraux d'avoir méprisé trop le théâtre si petit, suivant eux, de Québec, pour aller figurer sur les hauteurs d'Ottawa. De fait, nous avons entendu de bons libéraux sourire dédaigneusement à l'idée seule qu'on pourrait les soupçonner de convoiter un siège dans la Cité de Champlain.

Mais tout cela va changer, comme du temps de Mollières, et ces messieurs, se repentant de leur faute, veulent absolument aller à Québec.

L'exemple que vient de leur donner Ontario est bien fait pour les tenter. Là, on a battu en brèche le gouvernement local pour les crimes du cabinet fédéral. Tout le monde sait que les Brown, les Mackenzie et les Blake n'ont réussi à diminuer considérablement, sinon à déplacer la majorité de M. S. Macdonald, chef du gouvernement d'Ontario, qu'avec le cri de Manitoba et de la domination du Bas-Canada. On a prétendu que Sir Georges E. Cartier et ses collègues du Bas-Canada, aidés d'une majorité conservatrice, avaient réglé les affaires du Nord-Ouest au grand désavantage du Haut-Canada. Et au moyen de nous ne savons quel principe de logique, le ministère de Sandfield a été appelé à rendre compte des faits et gestes du gouvernement fédéral. C'est un bon tour électoral, mais qui ne fait guère honneur au sens politique des habitants de la province supérieure, comme on l'appelait du temps de Sir Edmund Head.

Sur quoi rouleront ici les contestations électorales? Quels seront les griefs invoqués contre le gouvernement dont l'Hon. M. Chauveau est le chef? Question perplexe, difficile à résoudre. Une revue soignée de ses œuvres pourrait seule permettre une réponse satisfaisante pour tous les goûts. Nous n'avons ni le temps ni l'espace nécessaires à consacrer à une telle revue qui,

d'ailleurs, serait fort fastidieuse, parce que tous ont encore présentes à l'esprit le peu de mesures importantes adoptées sous son règne. Quelques traits généraux, qui rappelleront à la mémoire tous les détails, suffiront pour les besoins du moment.

Plusieurs courants d'opinion se sont fait jour sur les mérites et les démérites du Ministère de Québec et de la Chambre Locale. Le reproche général, devenu en quelque sorte banal, adressé à toute l'organisation locale, est de coûter trop cher et de faire trop peu. On va plus loin et l'on ajoute que pour la mince besogne dévolue, le petit nombre et l'insignifiance des attributions données au parlement local, le système gouvernemental et parlementaire mis en opération à Québec est tout à la fois et trop compliqué et trop dispendieux. L'on invoque le précédent d'Ontario, dont l'on s'était pour déclarer le Conseil Législatif inutile, pour le moins; d'autres l'appellent une nuisance publique. Le nombre des employés publics est aussi signalé comme trop considérable et en dehors de toute proportion avec les nécessités du service civil de la Province de Québec. Ce reproche est le plus sérieux et le plus dangereux; il frappe à la base même du système fédéral et pourrait affecter l'existence des institutions locales. Ces reproches viennent surtout des partisans de l'Union Législative ou de l'annexion. Le jour où l'on aura réussi à jeter les législatures locales dans le discrédit et le mépris, l'Union Législative sera très près d'arriver et l'annexion lui fera naturellement cortège. Il est donc du devoir de tout bon Canadien de protester contre ces tentatives.

Il ne serait pas hors de propos de mettre sous les yeux du public la nomenclature des objets qui tombent sous le contrôle des Provinces. Voici ce que comporte la section 92 de l'Acte fédéral:

92. Dans chaque province la législature pourra exclusivement faire des lois relatives aux matières tombant dans les catégories des sujets ci-dessous énumérés, savoir:

1. L'amendement de temps à autre, nonobstant toute disposition contraire énoncée dans le présent acte, de la constitution de la province, sauf les dispositions relatives à la charge de lieutenant-gouverneur;
2. La taxe directe dans les limites de la province, dans le but de prélever un revenu pour des objets provinciaux;
3. Les emprunts de deniers sur le seul crédit de la province;
4. La création et la tenure des charges provinciales, et la nomination et le paiement des officiers provinciaux;
5. L'administration et la vente des terres publiques appartenant à la province, et des bois et forêts qui s'y trouvent;
6. L'établissement, l'entretien et l'administration des prisons publiques et des maisons de réforme dans la province;
7. L'établissement, l'entretien et l'administration des hôpitaux, asiles, institutions et hospices de charité dans la province, autres que les hôpitaux de marine;
8. Les institutions municipales dans la province;
9. Les licences de boutiques, de cabarets, d'auberges, d'encanteurs et autres licences, dans le but de prélever un revenu pour des objets provinciaux, locaux ou municipaux;
10. Les travaux et entreprises d'une nature locale, autres que ceux énumérés dans les catégories suivantes:—
 - a. Lignes de bateaux à vapeur ou autres bâtiments, chemins de fer, canaux, télégraphes et autres travaux et entreprises reliant la province à une autre ou à d'autres provinces, ou s'étendant au-delà des limites de la province;
 - b. Lignes de bateaux à vapeur entre la province et tout pays dépendant de l'empire britannique ou tout pays étranger;
 - c. Les travaux qui, bien qu'entièrement situés dans la province, seront avant ou après leur exécution déclarés par le parlement du Canada être pour l'avantage général du Canada, ou pour l'avantage de deux ou d'un plus grand nombre des provinces;

11. L'incorporation de compagnies pour des objets provinciaux;

12. La célébration du mariage dans la province;

13. La propriété et les droits civils dans la province;

14. L'administration de la justice dans la province, y compris la création, le maintien et l'organisation de tribunaux de justice pour la province, ayant juridiction civile et criminelle, y compris la procédure en matières civiles dans les tribunaux;

15. L'infliction de punitions par voie d'amende, pénalité, ou emprisonnement, dans le but de faire exécuter toute loi de la province décrétée au sujet des matières tombant dans aucune des catégories de sujets énumérés dans cette section;

16. Généralement toutes les matières d'une nature purement locale ou privée dans la province.

La section 93 traite de l'éducation, qu'elle laisse aux législatures locales, avec droit d'intervention du gouvernement fédéral pour protéger la minorité catholique ou protestante de chaque Province. Il nous semble qu'il y a là place pour toutes les énergies et toutes les ambitions, et qu'un parlement qui a de tels pouvoirs et de tels devoirs devant lui peut faire appel aux plus grands talents comme aux plus grandes capacités. On comprend dès lors qu'une institution politique fondée pour protéger les intérêts civils, religieux, éducationnels, territoriaux et judiciaires, a besoin, pour tenir balance égale, de réunir dans ses éléments constitutifs toutes les conditions de pondération nécessaires. Un Conseil législatif, destiné à amortir les chocs presque inévitables entre la chambre d'assemblée, représentant les exigences populaires, et le conseil exécutif, protecteur de l'ordre, de l'autorité et des intérêts de toute la nation, trouvait nécessairement sa place dans l'organisation locale, tout comme le Sénat a été jugé indispensable au faite du parlement fédéral.

Il est, au reste, fort peu étonnant que des récriminations se soient fait entendre contre le "conseil des sages," au début du nouveau régime. Un auteur célèbre l'a dit: "Tout nouveau régime (politique) est exécration." Et notre système local a eu mille raisons d'être intolérable. Il a comparativement très peu fait, et le peuple, ou plutôt ses adulateurs, jugeant, comme le dit si bien un auteur de l'antiquité, de la forêt par un fruit monstrueux, ont déclaré qu'on devait tout détruire. C'est trop facilement faire litière des premières notions du sens commun.

Le gouvernement local a peu fait: accordé. Mais la paresse, l'inertie ou la négligence du contre-maître ne prouve pas l'incapacité notoire du chef d'un établissement manufacturier. D'ailleurs, sans entrer pour le quart d'heure dans les détails, cette accusation lancée contre le Cabinet Chauveau a plus d'apparence que de réalité; elle est de la même valeur que celle qui s'appuie sur le trop grand nombre de ministères et de départements locaux. On compte sept ministères, et les grands économistes n'en voudraient que cinq. On voudrait également réduire du quart ou du tiers le nombre des employés publics, tant des départements que des deux Chambres. Nous espérons avoir plus tard l'occasion de revenir sur tous ces points, que nous ne touchons qu'en passant. Notre premier objet, en nous occupant des élections locales, est de réveiller l'attention du peuple sur ses plus chers intérêts, et de l'engager à ne pas se laisser prendre au piège que lui tendent ses ennemis. C'est à Québec, à Québec surtout, que se peuvent assurer le maintien, la force et l'avenir de l'autonomie nationale. Qu'on élise donc pour Québec des hommes dévoués, intelligents, instruits, supérieurs et sincèrement patriotiques;

que l'on s'efforce d'obtenir le plus grand perfectionnement possible dans le Parlement Local, et, grâce à la contagion de l'exemple, aux frottements nécessaires entre la Province et la Capitale Fédérale, nous exercerons à Ottawa une influence décisive dans le débat des intérêts généraux. Il suffit de faire entrevoir le principe sans faire toucher du doigt les conséquences.

Un chef énergique, un bataillon intelligent, une bonne et patriotique entente nous ont déjà prouvé, dans la question de l'arbitrage, ce que peut une organisation qui pourrait encore être mieux et plus efficacement combinée.

« Le peuple est admirable pour choisir ceux à qui il doit confier quelque partie de son autorité. Il n'a à se déterminer que par des choses qu'il ne peut ignorer, et des faits qui tombent sous les sens... Il sait qu'un Juge est assidu, que beaucoup de gens se retirent de son tribunal contents de lui, qu'on ne l'a pas convaincu de corruption : en voilà assez pour qu'il élise un préteur. Il a été frappé de la magnificence ou des richesses d'un citoyen : cela suffit pour qu'il puisse choisir un édile... »

Montesquieu, qui écrivait ces remarquables paroles, appliquées à un Etat républicain où l'élection était en usage pour toute la hiérarchie civile, judiciaire et politique, n'aurait pas manqué d'ajouter, s'il eût vécu de notre temps et dans notre petit monde politique : « Le peuple (canadien) qui possède le meilleur système de gouvernement, la monarchie tempérée, ne peut ignorer les choses et les faits de son gouvernement et de son Parlement. Il choisira donc les meilleurs députés afin d'avoir le meilleur Cabinet pour affermir, consolider et étendre le régime qui assure ses droits, son bonheur et sa tranquillité. »

Nous demandons mille pardons à nos lecteurs de faire ainsi parler l'immortel auteur de « l'Esprit des Lois. » Nos abonnés libéraux vont peut-être croire que nous voulons ranger Montesquieu au nombre des partisans de la Confédération. Et nos amis les conservateurs de Québec s'imagineront sans doute que notre intention est de faire rêver aux électeurs un ministère supérieur à celui de M. Chauveau. Les deux partis auront même peut-être l'intention de nous demander ce que l'*Opinion Publique* pense du Cabinet Provincial. Nous satisferons cette légitime curiosité en essayant de faire connaître très-prochainement, comme nous le promettons au début de notre article, tout le mal et tout le bien qu'on peut dire du Gouvernement Local.

J. A. MOUSSEAU.

ÉPIÎTRE.

Mon cher David,

Permettez que je vous adresse un mot du fond de ma province, comme on dit en France, cette pauvre et chère France ! Permettez que je me rappelle un peu ces beaux jours de notre vieux Montréal qui a tant grandi dans quatre années ; car j'ai compté les années, moi. J'éprouve un besoin de me mêler à vos pensées, à vos désirs, à ces aspirations brûlantes qui montent sans cesse, à ces émanations de vos âmes pleines de feu, de vos intelligences tout illuminées, de votre courage et de vos succès, toujours les mêmes !

J'ai lu, mon cher ami, votre discours sur le Pape et la papauté ; et je vous y ai reconnu et aimé comme partout, comme toujours. Je vous y ai estimé comme dans vos articles de l'*Opinion Publique*, qui est aujourd'hui une véritable victoire littéraire remportée sur l'apathie de notre population. Mais, il faut le dire, vous n'avez pas volé vos succès, et ce serait injuste que de ne pas applaudir aux forts articles de M. Mousseau, aux gaies images et vives saillies de C. T., aux récits charmants de Montpetit et aux graves discussions de l'ami Dunn.

Aujourd'hui pourtant, je veux dire encore un mot pour la France, le mot de la province, le mot des indifférents, si vous voulez.

Pauvre France, elle ne méritait pas tant de supplices, il me semble !

Mon Dieu, son histoire est si grande au milieu de ses terreurs, de ses gloires et de sa défaite, que lorsque l'avenir verra le tout, scrutera, en juré impartial, le passé, les influences régnautes, les abus, les faiblesses et les tyrannies dont elle fut le théâtre et la victime, on applaudira avec des millions s'il le faut, et les vainqueurs jalouseront sa défaite.

Et l'humanité sourira au sourire de son premier réveil. Voyons un peu : en 1670, la France était grande entre les grandes nations, par ses victoires, par les lettres, par le commerce, par tout.

C'était l'apogée d'une immense institution qui allait chanceler.

C'était Louis XIV.

Mais il y avait Voltaire !

Et Jean-Jacques Rousseau, l'herboriste, le philanthrope, qui vint ensuite.

Et Louis XV, ce bon roi qui étouffait la monarchie dans les alcôves du Trianon.

Et la grande révolution française qui secoua les trônes pour en faire tomber la royauté comme un fruit mûr.

Et Louis XVI, ce roi mécanicien, le serrurier comme on disait, à qui ne restait du Bourbon que le cœur, du Français que l'indécision, du monarque que la faiblesse. Louis XVI avait été la victime, en 93, du fer taillé en biseau que lui-même avait substitué à la demi-lune du Dr. Guillotin.

Arrivons tout de suite aux victoires de ce géant qui fit lever les yeux au monde et sous les regards duquel l'Europe sentait un frisson.

Le 18 mai 1804, Napoléon Bonaparte était Empereur.

Après une révolution, c'était à jeter le germe d'une révolution.

Arrivèrent enfin Waterloo et le 5 mai 1821.

C'était l'extinction de la force.

Et les Français, nos pères, avaient payé cette histoire avec des torrents de larmes, des fleuves de sang, des millions d'hommes ! L'argent n'est rien après cela.

Mais voici la réaction ! C'est l'oubli des griefs et des douleurs ; c'est la paix, c'est le bonheur d'un peuple qui a besoin de bonheur, de repos.

Aussi le coup-d'état du 2 décembre est-il appuyé par sept millions de voix.

Pendant dix-sept années, Louis Napoléon Bonaparte, troisième de nom, gouverna la France.

C'est pendant ce règne qu'Alfred de Musset chanta *le Rhin Allemand*, cette chanson si fière, si patriotique, mais trop triste pour nos jours, rappelant ainsi le testament politique qu'avaient laissé Frédéric de Prusse, aidé de l'impitoyable sarcasme de son ami Voltaire. Dès 1791, la Prusse se crut sincèrement à la tête du progrès allemand, se sentant aidé des sympathies des races saxonnnes.

Un matin, le roi Guillaume et M. de Bismark se racontèrent leurs rêves ! L'un avait vu une couronne d'empereur sur la pointe de son épée, l'autre avait aperçu l'Alsace et la Lorraine englobées dans les frontières prussiennes.

De ce moment plus de trêve, plus de repos pour ces deux hommes aux terribles ambitions. Les mensonges diplomatiques couvrirent des armements formidables ; l'on préparait l'atrocité de 70.

En 1857, Elias Regnault avait dit ces lignes : « Aujourd'hui la France est la suzeraine politique de l'Europe ; c'est un hommage que tous lui rendent en acte et en pensée. Quand la France remue, l'Europe est ébranlée ; quand la France est en repos, l'Europe fait silence autour d'elle. Les monarques absolus la surveillent comme la seule puissance qui doit leur devenir un obstacle ; les peuples opprimés la contemplent comme la seule nation qui doit leur apporter leur affranchissement. Il n'appartient qu'aux grands hommes et aux grandes nations d'inspirer ainsi à la fois la crainte et l'espérance ; aussi la France doit-elle bien se pénétrer de la difficulté de sa mission pour en bien accomplir toute la grandeur ; car le peuple à qui tous les autres peuples réunis ont confié la magistrature de la pensée et le sacerdoce de l'intelligence, leur doit à son tour des sacrifices qui soient en rapport avec la gloire qu'il recueille de leurs hommages. »

En 1870 l'orgueil prussien se chargea de représenter les monarques absolus contre cette magistrature de la pensée et ce sacerdoce de l'intelligence déferés à la France ; la Prusse veut exhiber au monde l'influence des forces brutales en face du génie désarmé ; la Prusse a besoin de larmes et de sang pour noyer la dernière vanité de son vieux roi ; elle s'avance.

Revenons à l'histoire !

En 1869 paraît la *Lanterne* de Rochefort.

La *Lanterne* lança ses rayons incendiaires sur une situation intime que l'Europe jalouse cherchait à laisser voir, se chargeant du verre microscopique caché dans les cartons des diplomates.

Bientôt la situation n'est plus un mystère ; l'Angleterre, qui pouvait tout sauver, commanda des coffre-forts.

Puis la guerre que cherchaient depuis si longtemps le roi Guillaume et M. de Bismark, est déclarée par l'Empereur des Français.

Le rôle de Napoléon se termina à Sedan.

Alors commença le rôle du peuple français, ce géant trahi chaque jour, qui pendant sept mois affronta le fer, le feu, la faim, la mort pour sauver la patrie envahie.

La France ne pouvait résister plus longtemps—elle succomba ! mais grande et belle dans ses malheurs, parée de ses larmes et de ses blessures, elle fit honte au vainqueur de son hideux triomphe ! Du regard elle remercia le monde—ce grand bavard qui rit de tout, et qui cette fois a pleuré....

Elle sourit à cet enfant désespéré qui, en partant pour un engagement vingt fois inégal, écrivait pour toute correspondance :

« Il y avait une fois une grande nation qui s'appelait la France.... »

On ne plaint pas une nation pareille, on l'admire. L'univers peut se charger de sa dette et ne se sentira pas encore quitte.

Dans notre siècle, il faut des sympathies matérielles, il faut, disons-le tout de suite, il faut de l'or ; non pour étancher le sang, non pour essuyer les larmes, non pour ressusciter les morts : il faut de l'or pour que l'humanité blessée, dans la personne de la France, se rétablisse.

L'humanité a besoin d'une convalescence, que le monde se fasse alchimiste.

Une chose tristement vraie, c'est que la paix extérieure a laissé l'anarchie à l'intérieur, et cela parce que la France, après avoir goûté de tous les régimes, les craint tous sincèrement. Mon Dieu, il serait injuste de lui reprocher trop amèrement ses faiblesses, ses discussions, ses discordes même ; la France est une malade aigrie qui ne veut pas mourir et qui a peur de ces hommes qui se donnent comme les médecins de nations.

Ses douleurs sont plus grandes que ses fautes. Donnons du pain à ses enfants, aidons à relever ses villes, à reconstruire ses chemins de fer, à réparer ses ruines, et le soir du jour où nous aurons contribué à cette grande œuvre d'humanité, nous nous sentirons grandis par les éloges d'une noble conscience.

A. V. LETENDRE.

Rimonski, 1er avril 1871.

ÇA ET LÀ.

Les juges de Montréal ont décidé qu'à l'avenir ils ne recevront devant les cours de justice que du papier blanc ; plus de papier bleu ! Ils disent que le papier bleu fatigue la vue. Les rouges jubilent, ils disent qu'enfin on comprend la funeste influence du bleu. D'autres croient qu'on s'est trop hâté de proscrire le bleu, qu'il n'a pas encore dit son dernier mot, et que dans tous les cas ce n'était pas aux juges à se mettre à la tête d'un pareil mouvement.

Un individu subissait son procès, la semaine dernière, pour assaut et vol. L'accusateur, un jeune Canadien du nom de Poitras, avait juré qu'il reconnaissait bien l'accusé et que c'était lui qui l'avait frappé et volé.

Pour détruire cette preuve, la défense produisit deux témoins, parents de l'accusé, qui jurèrent que dans la nuit où cette affaire eut lieu, le prisonnier n'était pas sorti de leur maison. La couronne déclara après cette preuve qu'elle abandonnait la cause, sans contre examen.

Je crois que le prisonnier devait être acquitté, mais la couronne aurait dû transquestionner ces deux témoins, simplement pour l'acquit de sa conscience et dans l'intérêt de son prestige.

Si on eût demandé à ces témoins à qu'elle heure ils s'étaient couchés, et s'il n'était pas possible que le prisonnier fût sorti pendant la nuit, où il couchait, etc., etc., on aurait satisfait le public.

Nous avons déjà dit que nous voyions avec plaisir quelques-uns de nos jeunes marchands canadiens prendre part aux délibérations de la chambre de commerce et de la Halle aux blés, et y représenter avec honneur notre influence. Nous citerons en particulier MM. E. Morin, R. Thibaudeau, Hospice Labelle, L. Tourville, A. Boyer, dont les noms paraissent le plus souvent dans les rapports. Il y en a plusieurs autres qui pourraient figurer avec honneur dans ces circonstances ; nous regrettons leur abstention.

Il nous fera toujours plaisir de signaler à l'attention publique tous ceux qui, dans le commerce et l'industrie, se feront remarquer par leur activité, leur travail et leurs efforts pour se mettre au niveau de leurs confrères d'origine anglaise. Et nous demandons qu'on nous fasse réparer les omissions que nous pourrions commettre. Un marchand qui fait une grande entreprise mérite plus d'éloges qu'un avocat qui fait un bon discours, et les hommes de commerce qui cherchent à s'instruire et à connaître les affaires publiques peuvent nous rendre autant de services, sinon plus, que les hommes de profession.

On nous dit que MM. Morin et R. Thibaudeau méritent une mention spéciale pour leur zèle, leur activité et la part qu'ils ont prise dans ce mouvement du commerce canadien.

Nous espérons que plusieurs autres se feront un devoir de favoriser et d'entretenir cet heureux mouvement. Leur intelligence, leurs talents et leur fortune les mettent en état d'occuper une position importante, non seulement dans le commerce, mais encore dans la politique, plus tard. Nous aurons toujours assez d'avocats, d'hommes de professions dans les affaires publiques ; mais nous avons besoin de marchands instruits, capables de faire prévaloir leurs idées, leurs opinions.

P. S. Nous sommes heureux de voir que nos idées sur ce sujet ont déjà produit leurs fruits. M. Morin à qui nous avons communiqué nos remarques, dans le cours de la semaine, a eu l'heureuse pensée d'organiser un mouvement pour augmenter l'influence du commerce canadien-français dans la Chambre de Commerce. Nous publierons, la semaine prochaine, une lettre qu'il a écrite sur cette question et qui paraîtra ces jours-ci, dans les journaux quotidiens.

L. O. D.

L'ENSEVELISSEMENT DU CHRIST.

Cette gravure qui a paru dans notre numéro de la Semaine Sainte, a suscité tant de demandes de la part des personnes qui savent apprécier le caractère religieux comme le cachet artistique de ce tableau, qu'une édition à part en a été tirée sur papier épais, grand format, dont les copies se vendront vingt-cinq centimes seulement. Des copies seront envoyées franco par la poste, soigneusement roulées, pour 35 centimes.

LE PAGE.

C'est la reproduction d'une peinture qui fut exposée, l'année dernière, à l'Académie royale de Londres, et qui fut fort admirée. On sait le rôle que remplissaient les pages chez les rois et les grands seigneurs d'autrefois ; leur histoire est intimement liée à celle de ces messieurs, et dans les romans inspirés par les aventures des derniers siècles, ils occupent une place marquante. Ces pages étaient souvent, comme on le sait, des jeunes gens de noble famille qui faisaient l'ornement et l'agrément des châteaux.

LE MARQUIS DE LORNE ET LA PRINCESSE LOUISE.

Le mariage de ces deux nobles amoureux a eu lieu, il y a quelques jours, au milieu d'un déploiement extraordinaire de splendeur et de luxe. Les journaux anglais n'ont parlé que de cela depuis quelque temps, la description seule des toilettes remplit leurs colonnes.

Nous avons déjà parlé de ce mariage et de ces deux époux. La princesse Louise est, comme l'on sait, la quatrième fille de la reine Victoria, à laquelle elle ressemble beaucoup. On la dit versée dans la littérature et cultivant avec succès le dessin, la peinture et la sculpture. Elle a vingt-trois ans.

Le marquis de Lorne, de la noble maison d'Argyll, est un beau grand garçon de vingt-six ans. Il est le premier depuis longtemps en Angleterre qui obtient l'honneur de marier une princesse sans être prince lui-même. Il possède une très-forte éducation, une grande facilité de parler et une intelligence remarquable. Il a déjà rempli des fonctions importantes et s'est fait remarquer à la Chambre des Communes par son indépendance.

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce du Rév. M. Malhiot, curé de Sutton. Ce prêtre zélé leur offre une belle occasion de faire une bonne œuvre et une bonne spéculation. Pour une piastre courir la chance d'avoir depuis 10 jusqu'à 100 piastres!!!

LA GUERRE CIVILE, TRISTES ÉVÉNEMENTS.

Les journaux de Paris racontent longuement les tristes événements du 17 et 18 mars dernier, qui furent le prélude de la guerre civile en France.

Comme le télégraphe l'avait annoncé, le gouvernement avait résolu de prendre possession des canons qu'il avait eu l'imprudence de laisser à Belleville et à Montmartre entre les mains des insurgés. On savait que la révolution commençait à gronder dans ces faubourgs et qu'on se proposait de résister aux autorités. On sait comment la désertion des soldats du gouvernement rendit ce coup de main inutile et fit tomber les généraux Clément Thomas et Lecomte aux mains des insurgés. Le télégraphe nous a appris les violences des révolutionnaires et l'assassinat de ces malheureux généraux, victimes de leurs compatriotes pour lesquels ils avaient tant de fois bravé la mort sous les murs de Paris. Épargnés par les balles prussiennes, ils tombèrent sous les balles françaises. Après des crimes si odieux on pouvait s'attendre à tout. Voici comment moururent ces braves et infortunés généraux.

« Le comte, abandonné de ses soldats, en cherchant à ramener les canons surpris à Clignancourt, avait été emmené prisonnier avec deux de ses aides de camp, au Château Rouge. Il a été traîné dans ce lieu par une bande de forcenés auxquels s'étaient joints plusieurs de ses soldats, ivres pour la plupart, et qui poussaient des cris de : *A mort ! à mort le traître !* »

« Un peu plus tard, le général Clément Thomas, ex-commandant en chef de la garde nationale pendant le siège, ayant appris qu'un de ses anciens aides-de-camp avait été saisi par les insurgés, voulut se mettre à sa recherche. C'est ainsi qu'il arriva, vers cinq heures du soir, sur la place Pigalle. Il était en habits bourgeois : pantalon gris, redingote noire et chapeau de forme haute.

« Un des insurgés, l'ayant reconnu à sa grande barbe blanche, alla droit à lui et lui dit :

— « N'êtes-vous pas le général Clément Thomas ? »

— « Non, fut-il répondu tout d'abord.

— « Je ne crois cependant pas me tromper, reprit l'insurgé ; vous êtes bien reconnaissable à votre barbe.

— « Eh bien ! quand ce serait moi, riposta résolument l'ex-général, est-ce que je n'ai pas toujours fait mon devoir ? »

— « Vous n'êtes qu'un misérable et un traître, dit finalement l'insurgé en saisissant le vieillard au collet.

« Aussitôt survinrent d'autres individus qui entourèrent le général et lui déchirèrent ses vêtements. L'un d'eux le frappa d'un coup de bâton sur la tête. Clément Thomas, extrêmement pâle, est entraîné par les insurgés, qui le conduisent au comité de la rue des Rosiers, en suivant la rue des Trois-Frères et celle de Chappe. Sur tout le parcours s'élèvent les cris de : *A mort ! Les plus modérés disent : "C'est Clément Thomas, son affaire est faite."* »

« On arrive ainsi au no. 6 de la rue des Rosiers où siège le comité central républicain de Montmartre. Autour de cette maison sont groupés des gardes nationaux, des soldats de la ligne, des volontaires de l'ancienne armée garibaldienne et une foule d'hommes en blouse. Clément Thomas fut poussé dans une des salles de la maison, où l'on amena bientôt le général Lecomte. Un tribunal improvisé procéda à un simulacre de jugement, et l'arrêt de mort fut prononcé. Quelques protestations essayèrent de se faire entendre. Un officier garibaldien exprima le désir que le général Clément Thomas fût jugé par une cour martiale et qu'on se contentât de le maintenir en état d'arrestation. La voix de l'officier fut couverte par les cris : *A mort ! à mort !* et l'on a passé outre. A cinq heures l'ordre d'exécution est donné. Clément Thomas opposa une assez vive résistance ; il a été saisi par quelques individus qui l'ont traîné dans le jardin de la maison.

« Dans cette heure horrible et suprême, le vieux général fit preuve de la plus héroïque fermeté d'âme.

« Il se tint debout, faisant face aux exécuteurs, et tenant son chapeau à la main.

« Au lieu de le fusiller par un seul feu de peloton, suivant l'usage militaire, ses bourreaux tirèrent dessus l'un après l'autre.

« A chaque balle reçue, le corps de la victime était agité d'un tremblement convulsif, mais restait ferme en place comme une statue.

« *Lâches !* s'écriait la malheureuse victime.

« Après le quatorzième coup de fusil, le général Clément Thomas était encore debout regardant toujours fixement ses exécuteurs, et tenant encore son chapeau.

« Enfin, une quinzième balle, qui l'atteignit au-dessous de l'œil droit, le fit tomber.

« Le général Lecomte a été amené ensuite.

« Il était très-pâle. Ses bras étaient à demi-croisés sur sa poitrine. Il a fait entendre à peine quelques mots de protestation.

« Ceux qui l'amenaient et qui devaient le fusiller étaient, paraît-il, les soldats du 88e de ligne.

« — A ton tour, lui crièrent-ils ; car c'est toi qui nous a donné l'ordre de tirer sur le peuple.

« Un instant après, le général Lecomte, adossé contre le mur de fond du jardin, était passé par les armes. Il a été tué raide par une balle qui l'a atteint à l'oreille. Il est mort en soldat. Il n'a pas voulu qu'on lui bandât les yeux, et est resté coiffé de son képi.

« Un lieutenant du 269e bataillon, qui assistait à ces massacres, n'a pu retenir cette exclamation :

— « Les fusiller sans les entendre, c'est horrible ! »

« Les cadavres des deux généraux ont été mutilés à coups de baïonnettes, et jetés le long du mur.

« Les deux aides-de-camp du général Lecomte, M. de Montebello, lieutenant de vaisseau, et M. Duviel, ont été extraits du poste du Château Rouge et conduits au no. 6 rue des Rosiers. Ils allaient subir le même sort que leur général, quand ils ont été sauvés par l'intervention d'un jeune homme de dix-sept ans, qui s'est écrié que ce qui se passait était horrible ; et qu'après tout on ne connaissait pas ceux qui prononçaient ces condamnations à mort. Il a réussi à faire épargner les jeunes officiers, menacés d'une mort affreuse.

« A six heures, on a mis en liberté MM. de Montebello et

Duviel, devant lesquels le comité a protesté de son impuissance à contenir ceux qui ont exécuté les deux généraux.

« La rue des Rosiers, dont le nom a acquis une aussi triste célébrité, a été récemment réunie à la rue Fontenelle. Elle est dans le quartier Clignancourt, et va de la rue Caméy à la rue Saint-Denis-Montmartre.

LE GÉNÉRAL CHANZY.

« A l'heure où se passaient ces atrocités, le général Chanzy revenait de Tours. Le train qui l'amena s'arrêta, comme d'habitude, en avant des fortifications, pour permettre aux contrôleurs de recueillir les billets des voyageurs.

« Il paraît que Montmartre avait été prévenu de l'arrivée du général. Pendant l'arrêt du train, plusieurs individus, revolvers au poing, se présentèrent à la portière du wagon où se trouvait le général, en tenue, et le sommèrent de les suivre.

« Depuis quatre heures du soir la gare d'Orléans était occupée militairement par un des bataillons dissidents. Toute résistance était inutile, et le commandant en chef de l'armée de la Loire se laissa conduire au Château Rouge où on le garda en otage. On arrêta dans le même train M. Edmond Turquet, député de l'Aisne, ancien procureur impérial. »

MASSACRE DE LA PLACE VENDÔME.

Les journaux de France nous donnent quelques détails sur cette terrible affaire. Un grand nombre de Parisiens s'étaient réunis pour faire une démonstration en faveur de la paix pour pénétrer, même, sans armes, parmi les révolutionnaires. Ils furent accueillis à coup de fusil :

Plusieurs groupes se mettent en branle. Pendant ce temps, l'amiral Saisset, tenant le drapeau tricolore, était entouré place de l'Opéra.

— Vive Saisset ! crie la foule. Vive l'Assemblée ! Vive la République !

— Silence ! crie-t-on, laissez parler l'amiral.

M. Saisset prend la parole :

— J'arrive de Versailles. M. Thiers....

A ces mots, un feu de peloton se fait entendre. Il avait été, dit-on, précédé d'une apparence de sommation.

L'amiral Saisset s'écrie :

— Si vous voulez tuer quelqu'un, tuez-moi !

Plusieurs coups de feu partent encore. C'est alors que le lieutenant Reinhard, du premier bataillon, 5e compagnie, se retourne vers l'amiral et le couvre de son corps, en lui disant : « Amiral, ne craignez rien ; la balle me traversera le corps avant qu'elle ne vous touche. » Ce brave lieutenant demeure ainsi quelques instants, tenant un drapeau qui est traversé de deux balles, et ne se retire que sur les instantes prières de ceux qui l'entourent.

La foule fuit par la rue de la Paix, par les rues latérales. Mais eux, ils tirent toujours. Un sifflement strident comme celui d'une mitrailleuse couvre un instant les cris des blessés.

La rue de la Paix était vide, ils s'embusquèrent aux rues voisines.

Au coin de la rue des Capucines, un garde, probablement un tireur renommé, recevait les fusils tout chargés des mains de ses camarades. C'est sans doute celui-là qui a blessé M. de Pène, qui s'éloignait par la rue des Capucines.

Une vingtaine de personnes sont tombées ; la foule s'enfuyait en criant : *Assassins ! assassins !* Des coups de fusils ont encore été tirés pendant cinq minutes environ, cherchant à atteindre sans doute les derniers fuyards.

Une personne âgée était à genoux devant un corps étendu sur la chaussée et criait : « Mon fils, mon pauvre fils ! »

Un officier de la garde nationale gisait également à terre, mort sans doute.

Dans la rue Neuve-Saint-Augustin gisaient douze cadavres ; dans la rue de la Paix un lignard, qui jusqu'au dernier moment avait tenu fièrement le drapeau tricolore, était tombé à côté d'un vieillard qui avait la tête fracassée, et d'une pauvre cantinière.

Les blessés, en fuyant, laissaient dans les rues latérales de nombreuses traces de sang.

Au n. 14 de la rue de la Paix, devant la pharmacie Béral, sur le trottoir, un vieillard à longs cheveux blancs, décoré de la Légion d'honneur, git dans une immense mare de sang.

La balle qui l'a foudroyé l'a atteint par derrière. Elle a traversé le crâne et est ressortie auprès du menton, à gauche. Les papiers trouvés sur cette malheureuse victime n'ont donné aucun renseignement sur son identité.

Un journal français rappelle ainsi les tristes et glorieux souvenirs attachés aux principales villes françaises conquises par les Prussiens :

Nous trouvons d'abord dans le Haut-Rhin *Huningue*, cette place forte démantelée en 1815 après un siège célèbre où 135 Français, commandés par le général Barbanègre, tinrent pendant douze jours contre 30,000 Autrichiens ; *Mulhouse*, où Turenne défit les impériaux en 1754 ; *Colmar*, la patrie du général Rapp, dans les environs de laquelle se trouve le Lugenfeld, ou Champ du Mensonge, témoin de l'abandon de Louis le Débonnaire par son armée ; *Rouffach*, la patrie du maréchal Lefebvre, illustré par la prise de l'imprenable Dantzick ; et *Turckheim*, où l'un des ancêtres de l'empereur Guillaume, le Grand-électeur de Brandebourg, qui avait pénétré en Alsace, fut battu par Turenne en 1675.

Dans le Bas-Rhin, nous rencontrons ensuite : *Strasbourg*, la patrie de Kléber et de Kellermann ; le lieu qui a été témoin du serment dont le texte est un des points de départ de l'histoire de la langue française, et par lequel la France et l'Allemagne, Charles le Chauve et Louis le Germanique, se promettaient un mutuel appui ; *Strasbourg*, brûlée par les Souabes en 1205 et bombardée par leurs descendants en 1870. Puis viennent : *Saverne* et *Ensheim*, qui rappellent encore deux victoires de Turenne sur les Allemands (1674), et *Haguenau*, où les Prussiens et les Autrichiens, leurs alliés, ont été défaits en 1793, que Montecuculli a assiégée vainement, et dont le maréchal de Villars s'est emparé en 1706, malgré les Autrichiens.

La Meurthe se voit enlever les deux arrondissements de Château-Salins et de Sarrebourg, dans lesquels l'historien trouve : *Vic*, l'un des séjours des rois d'Autriche, où Louis XIII signa en 1632 un traité avec le duc de Lorraine, Charles III ; — *Sarrebourg*, qui n'est sorti des mains des Evêques de Metz, ses maîtres dès 950, que pour passer dans celles du duc de Lorraine d'abord, et de la France ensuite ; — *Fénétrange*, qui rappelle l'antique famille dont les biens passèrent aux mains des Polignac ; — *Halsbourg*, la forteresse construite par

Vauban et si souvent assiégée, en raison de sa situation, qui commande les défilés des Vosges.

Dans la Moselle enfin, car les quelques localités des Vosges que la Prusse veut avoir n'ont guère d'histoire, se trouvent : Metz, patrie de Fabert, de Custine et de Pilâtre des Roziers, l'un des trois Evêchés cédés à la France par le traité de Cateau Cambrésis (1559) ; ravagée par Attila en 452 ; capitale de l'Autriche après Clovis ; illustrée par la belle défense que le duc de Guise fit contre Charles-Quint ; — *Thionville*, où les rois de la première race eurent un palais, et où Charlemagne tint en 806 une assemblée pour partager son empire entre ses fils ; forteresse reprise aux ennemis par deux grands capitaines, Guise et Condé, et vainement bombardée par les Autrichiens en 1792 et par les Prussiens en 1814 ; — *Sierck*, occupée par les Français dès 1631 ; — *Sarreguemines*, assiégée par les Prussiens en 1814 et occupée par l'ennemi cette année-là et la suivante ; — *Bitché* enfin, place forte, vainement assiégée par les Prussiens en 1797 et dans la dernière campagne, réputée du reste inexpugnable.

Nous lisons dans un autre journal :

Les nationaux allemands ne rentreront pas de sitôt dans leurs anciennes habitudes parisiennes. Malheur à ceux qui cherchent à rouvrir boutique pour nous exploiter et nous espionner, alors que nos larmes ne sont pas encore séchées.

L'un d'eux, M. M. . . , qui tenait le café de l'Etoile du Nord, boulevard Denain, en face la station des omnibus, avait disparu au moment de la guerre.

Hier matin, les volets s'ouvrirent et M. M. . . s'installa à sa boutique comme auparavant. Mais il avait eu le soin de surmonter la porte d'entrée du pavillon américain.

Il fut reconnu par des mobiles et, conduit immédiatement devant le commissaire de police, il prétendit qu'il était sujet étranger, ayant habité l'Amérique pendant de longues années.

Pendant ce temps, la population exaspérée enfonçait les portes, brisait les glaces, laissait couler les liquides et se retirait ensuite en laissant cette inscription à la craie :

PRUSSIEN QUI A OSÉ REVENIR APRÈS LA CONCLUSION DE LA PAIX !

Le soir, des factionnaires veillaient pour que rien ne fût enlevé.

Encore un exemple :

On lit sur la porte de Nadar une affiche ainsi conçue :

« Cette porte est fermée à tout sujet allemand, soit employé, soit client. »

COMITÉ DE VIGILANCE.—On écrit de Virginia City (Nevada) à la date du 14 mars :

« La nuit dernière, un peu après minuit, des membres du comité de vigilance se sont fait ouvrir les portes de la prison où se trouvait William Willis, l'individu qui est accusé d'avoir mis le feu au théâtre. Ils l'ont traîné dehors, lui ont passé la corde au cou, et l'ont ainsi amené à avouer son crime et à faire connaître ses complices.

« Le géôlier Higbee a raconté qu'il se trouvait au greffe, lorsqu'il entendit frapper à la porte. A la question qu'il fit pour demander qui était là, une voix lui répondit : « Ami. » Il tira alors le verrou et entrebâilla la porte avec précaution, mais elle fut violemment poussée par ceux qui se trouvaient à l'extérieur ; un homme, qui fut suivi d'une douzaine d'autres, masqués et armés de fusils et de pistolets, le saisit à la gorge ; pendant que plusieurs le tenaient en respect, les autres se dirigèrent vers la cellule de Willis. Ils revinrent un moment après, et sortirent tous en entraînant le prisonnier, auquel ils avaient attaché les mains.

« Ils le conduisirent derrière l'Opera House, à l'endroit même où il avait essayé d'allumer un incendie. La rue, à cet endroit, était remplie d'hommes également armés et masqués. Là, une corde fut passée au cou de Willis, et on lui donna à choisir : ou dénoncer ses complices, ou faire un voyage immédiat dans l'autre monde.

« Le choix ne pouvait être douteux. Willis commença par avouer qu'il avait voulu mettre le feu au théâtre pour se venger du propriétaire, qui l'avait expulsé deux jours auparavant ; il ajouta qu'il avait été aidé par un nommé McWilliams, et nomma comme auteurs de plusieurs incendies précédents les nommés Laswell et Perkins. Ce dernier est en ce moment arrêté sous prévention de meurtre.

« Une demi-heure après avoir fait ces aveux Willis était réintégré dans son cachot par les vigilants. »

Nous lisons dans le *Courrier de San-Francisco* du 16 mars :

« Le 13 mars au soir, au Miner's Salon de Virginia, Nevada, un canadien-français a grièvement et peut-être mortellement blessé d'un coup de pistolet un de ses compatriotes. La victime est un jeune homme de 22 ans, nommé Amable Bourdeaux. Le meurtrier se nomme Edmond Goyette. Bourdeaux était tranquillement assis, faisant une partie de cartes, lorsque Goyette, qui était légèrement pris de boisson, se mit à lui reprocher d'avoir servi d'interprète à un homme qui avait exercé contre lui, Goyette, des poursuites judiciaires. Bourdeaux, qui voulait à tout prix éviter une querelle, prit le parti de ne pas répondre. Mais cela ne faisait pas le compte de l'enragé Goyette, qui sortit soudain un revolver et fit feu presque à bout portant sur son compatriote. Avant qu'il ait eu le temps de tirer un second coup, il en fut empêché par le barkeeper, qui se jeta sur lui et le désarma. Bourdeaux a reçu la balle dans la poitrine. Goyette est arrêté.

« Une dépêche de Virginia City, 6 mars, rend compte d'un meurtre commis en cette ville la veille au soir, dans des circonstances assez singulières. La victime, William Smith, causait avec d'autres personnes à la porte d'un marchand de cigares, lorsqu'un musicien nommé Arthur Perkins s'avança vers Smith en lui disant : « Que voulez-vous ? A qui en avez-vous ? » Smith répondit qu'il en avait après personne ; mais soudain, Perkins qui paraissait en proie à une agitation, sortit un revolver et se mit à couler en joue son interlocuteur en ajoutant : « Où voulez-vous la recevoir ? » et il fit feu, la balle atteignant Smith à la tête et le tuant instantanément.

On dit que Perkins, en voyant tomber sa victime, s'est écrié : « Mon Dieu, ce n'est pas cela que je voulais faire ! » il a été arrêté immédiatement, et depuis n'a cessé de protester que c'est par accident qu'il a tué Smith.

La population se montre grandement irritée contre le meurtrier. Quand on l'a conduit à la prison, une foule énorme s'est portée sur son passage en poussant des cris de mort, et les policemen ont dû menacer de faire usage de leurs armes. On a fait courir le bruit depuis que Perkins avait été transféré à la prison d'Etat, à Carson, les autorités de Virginia craignant de ne pouvoir défendre leur prisonnier si le peuple essayait encore de le leur enlever. Smith était un Anglais âgé de 22 ans. Perkins est un jeune homme de 25 ans. »

A L'ÉTRANGER.

Revue et Chronique.

ESPAGNE.

On craint beaucoup que bientôt là, comme en France, l'ordre, la paix, la tranquillité ne soient appréciés que par leur absence. Les républicains s'agitent au Sud et les carlistes, au Nord. Les esprits sont loin d'être aussi agités qu'en France, mais avec un peu de bonne volonté, les Espagnols auront bientôt leur petite révolution.

Les carlistes ont été défaits dans la province de Sérida. Dimanche, le 26 du mois dernier, des commencements d'émeutes ont eu lieu à Saragosse, Cordoue et Valence. Toutes, par bonheur, ont été réprimées, et la tranquillité s'est rétablie depuis. Cependant, la conviction de plusieurs esprits sérieux est que l'Espagne ne saurait demeurer longtemps tranquille. Il y a là trop de militarisme et trop de facilités données à celui qui désire faire une révolution.

Les Cortès viennent de s'ouvrir à Madrid. La chambre basse se compose de 50 membres carlistes, 45 républicains, 15 modérés, 13 Montpensieristes et 230 ministériels.

Pour bien suivre les événements qui vont se dérouler en Espagne, il ne faut pas oublier les prétentions de ces différents partis. Les carlistes soutiennent que la loi salique, introduite par les Bourbons, devrait régir la monarchie espagnole; ainsi, que Ferdinand ne pouvait avoir pour successeur l'ex-reine Isabelle, puisqu'elle est femme, mais que le trône aurait dû passer à la branche collatérale, au frère de Ferdinand VII, l'infant don Carlos, qui a pris le nom de Charles V.

Les modérés ne savent peut-être pas trop ce qu'ils veulent; un peu de tout les contenterait. De fait, ils accepteront tout pouvoir capable de se faire craindre et respecter. Le désir des Montpensieristes sera rempli quand ils verront le duc de Montpensier (actuellement aux arrêts à Malon) assis sur le trône d'Espagne.

Les républicains espagnols veulent ce que tous les républicains veulent et voudront toujours: la discussion substituée à l'autorité, le règne du peuple (?), la licence complète baptisée du grand mot liberté.

Les ministériels soutiennent le roi Amédée, et, pour le moment, sont les plus nombreux.

À l'ouverture des Cortès, dans son discours du trône, le roi d'Espagne dit qu'il espère voir Cuba bientôt pacifiée, les relations avec le Pape rétablies, le vide de la caisse publique complètement comblé. Ce programme fut vivement applaudi et rencontra le plein assentiment de la majorité.

Le *Courrier des États-Unis* espère que la grande majorité ministérielle présage au royaume une "ère de prospérité et d'ordre public." A-t-il vraiment raison de tant espérer? Les majorités ministérielles sont-elles aujourd'hui des garanties réelles? Est-ce qu'en France la majorité n'était pas pour la prospérité du pays et pour l'ordre public? Cependant, voyez comme le pays est tranquille et de quelle prospérité il peut jouir depuis la fin de la guerre!

ITALIE.

Le cardinal Antonelli a résigné la charge de secrétaire du Pape. Nous n'avons pas encore obtenu de renseignements sur les motifs de cette résignation.

Une rumeur venant de Florence annonce que le Vicomte d'Harcourt a été nommé ambassadeur de France à Rome. Mais cette nouvelle n'est pas encore confirmée. La question romaine en est encore là où les catholiques du monde entier ne veulent point qu'elle demeure. Malgré les chagrins et les déboires qui l'assaillent de toutes parts et surtout de la tyrannie du roi galant homme, le souverain pontife est bien portant et sa santé donne à espérer qu'il verra le 25^{ème} anniversaire de son pontificat. Tous les catholiques désirent ardemment lui voir célébrer ce beau jour, assis sur le trône qu'on lui a si injustement usurpé. Espérons que leur désir sera rempli que nous pourrions nous écrier alors, remplis d'orgueil, d'amour et d'admiration: Vive Pie IX, pontife roi.

RUSSIE.

Une dépêche du 28 mars annonce "que le patriarche de Constantinople se plaint au Synode russe que la Sublime Porte gêne l'administration de l'Église en Bulgarie. La réponse à sa plainte a dû paraître dans le journal officiel ces jours passés, mais nous ne savons pas encore qu'elle est sa teneur. On sait que l'Empereur de Russie prétend être le maître spirituel, le père, le Pape de tous les fidèles schismatiques non-seulement de la Russie, mais encore de la Turquie. Aussi plusieurs osent affirmer qu'à propos de cette plainte du patriarche de Constantinople, la Russie trouvera moyen, par un raisonnement très-logique, d'essayer de mettre la main sur la clef de la Mer Noire. Toujours est-il que la question d'Orient qui ne meurt jamais, semble prendre des proportions alarmantes. La Russie a rompu le traité de 1856, malgré la foi due aux traités et la force de l'Autriche, de l'Angleterre et de la France.

Le *Siccle*, journal de Paris, dit que la Russie veut absolument avoir l'empire d'Orient, et que la Prusse, elle, veut avoir l'empire d'Occident. Aussi blâme-t-il l'Europe de n'être pas intervenue dans la guerre franco-prussienne. Pour le moment, la Russie semble se préparer à s'emparer de Constantinople coûte que coûte.

Nous tiendrons les lecteurs de *l'Opinion Publique* au courant de ces importants événements, si toutefois ils prennent des proportions attrayantes.

ANGLETERRE.

L'Angleterre est le pays du sport, des *cricketers*, des coureurs et des boxeurs. La *Revue des deux Mondes* depuis 1857 a publié de temps en temps, une série d'articles sur la vie anglaise; ils sont admirablement écrits et donnent une idée exacte du but que se proposent les Anglais dans leurs différents exercices corporels. L'Anglais s'attache autant à l'éducation physique de l'homme qu'à son développement intellectuel. Il paraîtrait même que dans les villages et dans les villes où les exercices gymnastiques sont négligés, la population décroît et dégénère. Nous laissons la responsabilité de cet état à l'auteur des articles de la *Revue des deux Mondes*, Alphonse Esquiros, et nous allons parler de la lutte qui a ému la population anglaise durant la semaine passée.

Les grandes régattes pour le titre de champion des Universités ont eu lieu le 3 d'avril sur la Tamise. Malgré l'avantage de la position, l'équipage de l'Université d'Oxford a été défait par celui de l'Université de Cambridge. Ce dernier, dès le commencement, prit les devants et conserva son avantage jusqu'à la fin de la course.

Les partisans de l'Université d'Oxford n'avaient pas grand espoir, même avant la lutte; car déjà, l'an dernier, l'équi-

page de Cambridge avait remporté la victoire et avait la réputation d'être supérieur à celui d'Oxford.

On comprend l'intérêt qu'attachent messieurs les Anglais à ces luttes corporelles, en voyant un demi-million de spectateurs assister à cette course! Durant les régattes, il y eut une grande agitation parmi les spectateurs, et des sommes énormes ont été perdues et gagnées. On peut dire que c'est le principal événement de la semaine.

Cependant, vous aimerez peut-être à apprendre que la princesse de Galles a mis au monde un fils et qu'elle est bien portante; que le marquis de Lorne, l'heureux époux d'une princesse, viendra nous visiter l'été prochain en allant voir les chutes de Niagara.

ÉTATS-UNIS.

"Deux questions très-intéressantes soulèvent en ce moment de nombreuses discussions dans le congrès et dans la presse; la première est la question de l'annexion de St. Domingue; la seconde est un projet de loi, désigné sous le nom de *Bill des Ku-Klux*."

Monsieur Sumner, à propos de l'annexion de St. Domingue, va jusqu'à vouloir mettre le président Grant en accusation. Il prétend que le président n'avait aucun droit d'employer, sans l'autorisation du Congrès, les forces militaires des États-Unis à une intervention militaire dans un pays étranger. Grant s'arrogeait, en agissant ainsi, une véritable prérogative royale, et se montrait tyrannique en protégeant un chef d'État faible et usurpateur pour lui faire vendre son pays. Cette accusation violente a produit une grande excitation dans les États-Unis.

* *

L'affaire des *Ku-Klux Klan* ne produit pas moins de bruit. Pour réprimer les meurtres faits par une société organisée qui a pris ce nom, *Ku-Klux Klan*, Grant décida d'envoyer des troupes dans le Sud. On l'accuse de vouloir par là tyranniser les États du Sud, et reconquérir de la popularité au moyen de la baïonnette.

* *

La Haute Commission agit avec une grande activité. Elle veut en finir au plus tôt avec les questions qui sonnent depuis si longtemps. Ses décisions seront bientôt connues du public et présentées au Congrès. Il paraît que tout s'arrangera à l'amiable, bien que l'Angleterre, comme disait il y a quelque temps un journal anglais, ne soit plus disposée à faire des concessions magnanimes.

FRANCE.

Un homme exalté disait l'autre jour: "Paris! mais c'est la tête, c'est le cerveau de la France..." Si l'a dit vrai, il faut avouer que la France a le cerveau un peu dérangé depuis quelque temps! Victor Hugo, lui, disait en 1867, que "Paris a été trempé dans le bon sens, ce styx qui ne laisse point passer les ombres." Pourtant, malgré ce bain salutaire (où Victor Hugo ne trempe pas du tout), tout va de travers et de plus mal en plus mal dans cette grande capitale où l'on trouve tant de choses, excepté l'ordre et la tranquillité.

Il se passe dans Paris, depuis une semaine, des choses horribles, sanglantes et des choses ridicules au dernier point. La presse d'Angleterre et des États-Unis laisse tomber sur les Parisiens ses malédictions et sa pitié. Elle rit de cette prétention qu'affiche Paris de se croire la France, toute la France, de parler, d'agir, de commander, de condamner au nom de la France toute entière! La populace répand le sang, vole, pille, emprisonne, et avec tout le sérieux du monde, se croit le peuple français, la grande nation invincible, la maîtresse des destinées du pays. Les insurgés n'ont pas encore été réprimés. Depuis quelques jours on n'a parlé que de combats. Au commencement de la semaine dernière, il y a eu un sérieux engagement entre les insurgés et les troupes de Versailles. Les révolutionnaires, ayant à leur tête le général Bergeret, Gustave Flourens, Menotti Garibaldi, sortirent de Paris dans le dessein d'attaquer le fort Valérien. Ils étaient sous l'impression que la garnison ne ferait pas feu sur eux, aussi s'avancèrent-ils avec courage et fierté. Malgré leurs espérances, la garnison ouvrit le feu et balaya les émeutiers. Bergeret et Flourens avec 34 mille hommes virent leur retraite coupée par le feu du fort Valérien. Le reste des fuyards, arrivé dans Paris après avoir eu le courage de fuir, eut celui de crier bien fort. "A bas Thiers, mort aux députés..."

Cependant le même jour, près de Meudon, ils montrèrent un peu moins de lâcheté;

"la honte de courir sans avoir combattu"

arrêta leur désordre et leur fit soutenir le feu des troupes du gouvernement.

Les nouvelles qui viennent de Paris sont bien tristes; trois églises ont été pillées par la populace; vingt Jésuites ont été envoyés au ciel; monseigneur Derbois a été emprisonné, une rumeur fait craindre que le collège de Vaugirard n'ait été complètement dévasté....

Le sept, les insurgés n'étaient pas encore réprimés. Et chose bien triste à dire, le vendredi Saint il n'y a pas eu de cérémonies religieuses à Paris. La ville est dans un état de grande surexcitation, de désordre indescriptible. Les communistes ne veulent pas entendre parler de réconciliation. Ils se proscrirent les uns les autres et se condamnent mutuellement à mort. Ils ont, paraît-il, 100,000 hommes prêts au combat.

Les femmes même des insurgés semblent exciter la révolte; elles prennent soin des blessés et s'occupent des ambulances. Les prisons sont comblées d'aristocrates, de prêtres, les maisons des riches ont été pillées et le terreur est au comble.

Thiers prétend réprimer la révolte bientôt. Il promet que le gouvernement sera très sévère contre les meneurs de l'insurrection, mais qu'il traitera le peuple avec douceur. Les troupes du gouvernement sont entrées dans Marseille où elles ont fait 500 prisonniers. Le reste de la France est tranquille, et l'on espère bientôt voir le dénouement de ce drame horrible qui se joue à Paris.

Il y a quelque chose de sauvage, de barbare dans la conduite de ces terroristes. La punition du ciel, quoi qu'on puisse dire, s'appesantit sur cette grande ville, où l'an passé, à pareille époque, des écrivains, des publicistes sans pudeur insultaient le Christ dans une orgie dégoûtante, le grand jour du Vendredi Saint.

EDMOND ROTTOR.

UNE TRISTE HISTOIRE.—Il y a quelque temps, un jeune homme de la Virginie fut convaincu d'avoir volé la malle, et pour ce crime fut condamné au pénitencier. En apprenant cela, le malheureux père de ce jeune homme s'écria: "Pourquoi ai-je vécu si longtemps?" et tomba mort.

NOUVELLES ET FAITS DIVERS.

Le *Canadien* est entré le 4 avril dans la soixante-cinquième année de son existence. On ne dirait pas qu'il est si vieux à ses allures vives, à son ardeur belliqueuse.

—Il paraît qu'il n'y a pas moins de cinq à six mille cordes de bois, d'écrable et de merisier, sur les jetées de la rivière Ste. Anne; ce bois est destiné à Montréal.

Mgr Darbois, archevêque de Paris, et Mgr Dupanloup, évêque d'Orléans, ont écrit au Pape qu'ils se soumettaient aux décrets du concile concernant l'infaillibilité. L'évêque d'Orléans ajoute que personnellement il avait toujours cru à l'infaillibilité du Pape.

M. l'abbé L. Gauthier, du Séminaire de Québec, a subi son examen oral de licence en Théologie, en présence de Sa Grandeur Mgr. l'Archevêque, des professeurs de l'Université et d'une grande partie du clergé de la ville. M. Gauthier, après avoir répondu pendant près d'une heure et demie à de nombreuses questions sur la Théologie dogmatique et morale, a été proclamé licencié en Théologie avec la plus grande distinction.

Nous félicitons sincèrement M. l'abbé Gauthier du succès complet que lui ont mérité ses talents et ses études sérieuses.

Nous apprenons en même temps qu'il y aura, à la fin de l'année universitaire, un examen public pour le doctorat en Théologie.

UNE NOUVELLE INDUSTRIE.—Le nommé Louis L'Huissier, imprimeur, vient d'être arrêté sous prévention de s'être fait complice d'une petite exploitation assez profitable.

Un marchand de bombons s'était établi depuis quelque temps sur la rue Notre-Dame, en face du Palais-de-Justice, et vendait moyennant vingt-cinq centimes des paquets de bombons qui ne valaient que quelques deniers; mais le rusé marchand, pour faciliter la vente, avait su insinuer à ses pratiques que dans un certain nombre de cornets il avait déposé un billet d'un quart de dollar.

L'Huissier, de moitié dans les affaires, se rendait à chaque instant auprès de l'étalage du marchand ambulancier pour acheter un paquet de sucreries, et avec une chance qui aurait effrayé un mari, tombait sans coup férir sur le cornet contenant la prime que faisait briller l'industriel aux yeux des badauds. Un pareil succès encourageait considérablement la vente; aussi les associés faisaient-ils de brillantes affaires.

Par malheur la police, toujours foreille au guet, découvrit le mystère; L'Huissier pris en flagrant délit fut arrêté et condamné par le Recorder à un emprisonnement de deux mois.

Trois-Rivières, 4 avril.—Mardi dernier, dit le *Constitutionnel*, des navigateurs occupés à réparer leurs bateaux, à l'entrée de la rivière Batiscan, ne furent pas peu étonnés de voir un clan (original) descendre au galop sur le milieu de cette rivière et se diriger vers le fleuve. On se mit aussitôt à la poursuite de l'audacieux ruminant qui, probablement fatigué de la vie monotone des bois, osait ainsi visiter les contrées plus attrayantes des bords du St. Laurent. Mal lui en prit, car le Capt. E. Lacoursière et un nommé Courteau se mirent aussitôt à sa poursuite. L'élan eut alors n'avoir rien de mieux à faire pour sa sûreté que de se jeter à la nage dans une mare qui se trouve à l'embouchure de la rivière Batiscan. Le Capt. Lacoursière et son compagnon sautent dans une chaloupe qui heureusement se trouvait là et le courant aidant, ils eurent bientôt rejoint l'animal qu'ils saisirent vivant, juste au moment où il allait plonger et disparaître sous la glace au bas de la mare. L'animal pris se laissa facilement conduire par ses heureux capteurs. On peut voir cet animal dans la grange du Capt. Lacoursière. Il est très-doux et se laisse approcher et flatter par les personnes qui vont le voir. Il paraît qu'un couple de ces animaux a hiverné dans les bois situés entre Batiscan et Ste. Anne, et que depuis la capture de celui-ci on a entendu bramer l'autre dans les bois. On veut, paraît-il, essayer de le prendre vivant à l'aide du captif.

CRIMES A WATERLOO.—M. le magistrat de district, Foster, a condamné Robert Beers, jr., et sa femme Maria Reynolds, le premier à \$100 d'amende et à un mois de prison aux travaux forcés, et la seconde à \$50 et à un mois de prison aux travaux forcés, pour avoir maltraité un jeune garçon, Charles Godfrey Drake, qu'ils avaient retiré de l'Asile des Orphelins Protestants, à Montréal, pour l'adopter. L'enquête a révélé les faits suivants: Dans le cours de l'hiver, l'enfant s'était gelé les deux pieds au service de Beers. Un jour que, souffrant encore de cet accident, il était occupé à fendre du bois, Beers, pour le punir d'avoir oublié, deux ou trois jours auparavant, de mettre de la paille dans la porcherie, le frappa deux fois sur la tête et une fois dans le dos avec un manche de hache, lui infligeant une blessure qui aurait pu être mortelle, selon le dire du médecin.

Quelque temps après, pendant que l'enfant souffrait encore de ses pieds gelés et de sa tête fendue, la femme de Beers, voulant le punir de ce qu'il ne lui apportait pas de l'eau aussi promptement qu'elle le désirait, le battit comme blé, tellement qu'elle mit ses jours en danger. L'enfant, qui n'a que 13 ans, réussit à s'enfuir chez M. Carter, où le Dr. Erskine le soigna avec bonté et le guérit.

—Le même magistrat a eu à juger un cas heureusement très-rare. Délila Rivet, femme de Napoléon Roy, de Stukeley, a été accusée devant lui d'avoir, en octobre 1869, soustrait à la garde de son père une fille de 13 ans, nommée Maximilienne Lanctôt. Les détails de la cause sont révoltants. Qu'il nous suffise de dire que l'accusée, vile dariolette, débaucha la jeune fille et la livra à un jeune libertin.

M. Racicot fut très-éloquent dans la défense de l'accusée; mais elle fut trouvée coupable et condamnée à deux ans de prison aux travaux forcés.—*Le Pays*.

M. Thiers a 74 ans, et comme président de la République française, il succède à un empereur de 63 ans.

Le roi de Prusse a le même âge que M. Thiers, De Moltke a 70 ans, von Roon 68 et de Bismark 57 seulement.

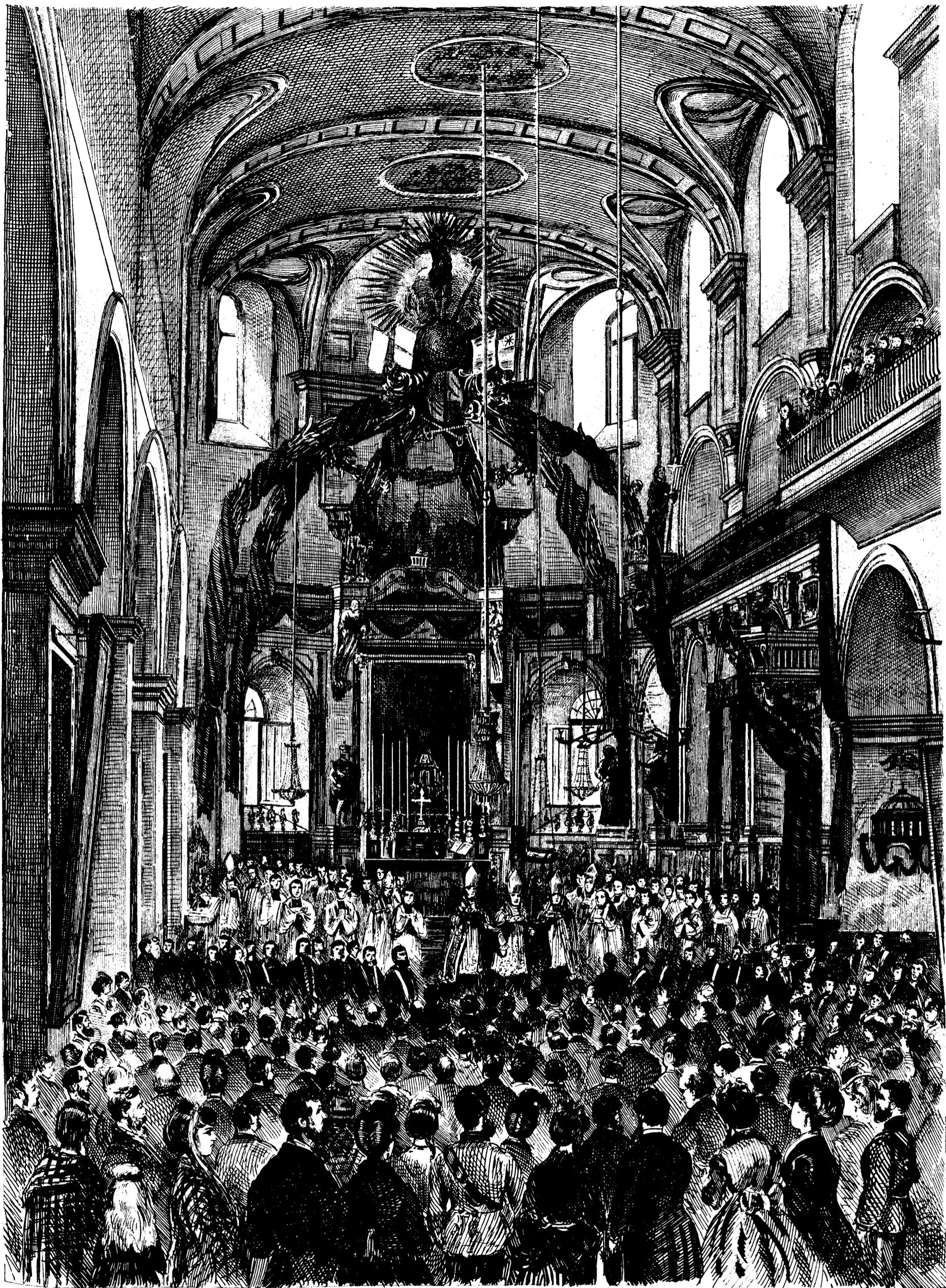
Le prince Gortschakoff est plus que septuagénaire; il est de 1800.

Lord Russell approche de la 80e; Disraeli 66 et Gladstone 63. Guizot a 80, Rémusat, 74; St. Marc Girardin, 70; Dufaure, 73; Victor Hugot, 69; Crémieux, 75 et Jules Favre 62.

Raspail est octogénaire, Blanqui septuagénaire et les deux journalistes Delescluze et Girardin ont respectivement 60 et 67 ans.

Le duc de Nemours a 57 ans, le prince de Joinville 53, le duc d'Aumale 49 et le comte de Chambord, 51.

Gambetta n'a que 32 ans et le comte de Paris 33. James Simon a 56 ans, lord Granville 57 et Louis Blanc, 58.



CONSÉCRATION DE MONSIEUR L'ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC. D'APRÈS UN CROQUIS DE NOTRE ARTISTE.



S. A. R. LA PRINCESSE LOUISE.



LE MARQUIS DE LORNE.



"LE PAGE." PAR W. FIFE.

AVIS.

Notre agent M. Dorion, collectera lundi prochain, et les jours suivants, dans les quartiers St. Joseph, St. Antoine et St. Laurent.

Nous avons besoin des Nos. 8, 9, 10, 11, 33, 34, 35, 36 et 37 de la 1ère année de l'Opinion Publique.

Ceux de nos abonnés qui désirent vendre leur série de l'Opinion Publique de l'année dernière, trouveront à les placer en s'adressant au bureau de l'administration, No. 1, Côte de la Place d'Armes.

L'OPINION PUBLIQUE.

JEUDI, 13 AVRIL, 1871.

A TRAVERS LE "TIMES."

C'en est fait du Traité de Paris. Le *Times* annonce cet événement comme un triomphe pour l'Angleterre. La mer Noire n'est plus une mer fermée aux vaisseaux de guerre. La Russie et la Turquie peuvent maintenant s'y ruiner en constructions navales les plus destructives et les plus coûteuses pour s'y surveiller l'une et l'autre. La France, épuisée, et qui cherche partout des sympathies et des amitiés, a signé l'abrogation de la principale partie du Traité de 1856; l'Angleterre bat des mains parce qu'elle a évité une guerre terrible, et elle cache son humiliation, ou pense la cacher, en affirmant que le sultan reste avec des garanties suffisantes: le Bosphore et les Dardanelles, fleuves intérieurs de son empire, seront désormais plus libres de recevoir les bâtiments de guerre amis. Mais ce n'est pas pour ce pitoyable privilège que la France et l'Angleterre avaient fait la guerre de la Crimée. Le colosse du Nord se trouve donc plus dégagé dans ses mouvements et peut désormais se créer une marine.

Disraéli a vu ce péril, Gladstone s'en est moqué. L'histoire nous dira, et peut être trop tôt, lequel des deux a compris les véritables intérêts de l'Angleterre.

Une satire fort spirituelle représentait tout dernièrement cinq gamins à l'école de mère *Europa*. Ces cinq gamins figuraient la Russie, l'Autriche, la Prusse, la France et l'Angleterre. On y voyait la France éborgnée et volée par le petit Guillaume (la Prusse), grâce à la lâcheté de John (l'Angleterre). Il est mieux de remarquer de suite que c'est un Anglais qui a fait ce travail, vendu à cent trente mille exemplaires, et dont les bénéfices devaient être consacrés aux blessés français. Sans cette révélation, nos lecteurs ne nous croiraient peut-être pas. Donc mère *Europa* tance vertement le petit John pour s'être amusé et avoir trop cultivé son jardin (le commerce anglais), pendant que son plus fidèle allié, Louis (la France), se faisait massacrer par le gamin Guillaume (lisez Moltke et Bismark). L'excuse, quel écolier n'en a pas?—que donne ce petit John est superbe. Il se dit neutre et impartial, et ne veut ni peut intervenir entre les deux, parce qu'il fait des affaires avec eux.

Cette caricature nous revient forcément à l'esprit à propos du budget des Indes anglaises, exposé à Calcutta, devant le grand conseil, au commencement de mars dernier, que le *Times* critique avec une poignante amertume. Et il y a de quoi. Sur un revenu de cinquante millions de louis sterling, huit millions seulement proviennent du commerce d'opium. Ces huit millions prélevés sur la vente du poison, sur le commerce de la vie, sont une misère pour le *Times*; il gourmande le conseil des Indes de ne pouvoir tirer plus de cette exploitation. C'est fort pratique.

Le mariage du marquis de Lorne à la princesse Louise suggère au *Times* des sentiments plus élevés que n'en lui avait inspiré le budget des Indes:

"Aujourd'hui (21 mars), dit-il, un rayon de bonheur va réjouir tous les toits de cette Isle et pénétrer nécessairement partout, même là où l'on n'est guère accoutumé à entendre parler de joie. Une fille du peuple, dans le sens le plus vrai du mot, doit être mariée à l'un des nôtres. La mère est la nôtre et la fille est aussi la nôtre. Nous honorons la Reine et nous lui obéissons; nous la couronnons et lui rendons hommage; nous prions pour elle, nous travaillons pour elle et nous nous battons pour elle; nous l'acceptons comme la dispensatrice des bienfaits et des faveurs, des dignités et des honneurs; nous partageons ses joies et nous nous réjouissons de ses consolations. Elle est maintenant le seul chef, en veuvage, d'une nombreuse famille qui occupe comme elle le mérite certainement, la place la plus préminente et la plus constante, aux yeux de tous, que toute autre famille ne peut le faire en dehors du cercle domestique de chacun. Nous sentons tous, et il y a, en vérité, de forts motifs pour cela, que pour le bien comme pour le mal, pour notre "bonheur" comme pour notre "malheur," toutes nos destinées sont intimement liées à celles de la dynastie à laquelle la Providence nous a confiés depuis tant de siècles. Nous avons, certes, de bonnes raisons de remercier le Ciel d'avoir ici, pendant que partout ailleurs sont battus en brèche tous les principes sociaux les plus respectables et les plus forts, une royauté qui s'exerce sous la forme la plus douce, la plus sage et la moins prétentieuse. Cette royauté nous offre le symbole de l'union, le type de la vie de famille, l'exemple de la résignation devant les décrets de l'Eternelle Sagesse et de la soumission aux lois humaines....."

Ce tableau de la royauté en Angleterre est non-seulement touchant, mais il est fidèle. On peut dire beaucoup de mal de la fière "Albion," on peut lui reprocher amèrement son égoïsme, son esprit trop mercantile; mais il n'en faut pas moins reconnaître qu'un peuple qui peut se vanter d'avoir un tel gouvernement, qui a su avoir assez d'intelligence, de patriotisme, de respect de l'autorité et de sens politique pour combiner et concilier les droits d'une monarchie tempérée avec les intérêts de la démocratie, est certainement l'un des plus sages comme des plus grands peuples du monde. Tout est menacé, tout s'écroule en Europe; les utopies les plus dangereuses, les doctrines les plus fausses ont enfiévré les populations, qui s'y entre-déchirent déjà. C'est justement le temps que choisit la royauté anglaise pour donner au peuple anglais un nouveau gage de son dévouement et de son amour en consentant à une alliance entre un fils du peuple et une fille de la Reine, Princesse qui, suivant l'heureuse expression du *Times*, mérite le titre de fille du peuple. D'après ce que l'on connaît de sa générosité et de sa charité angélique, elle mériterait également le titre de "fille des pauvres."

Les débats sur le Bill de l'armée ont été longs et le gouvernement a fini par l'emporter. Le résultat de la nouvelle organisation, préparée par le ministre de la guerre se voit dans les chiffres suivants, donnés par Gladstone lui-même: l'armée régulière, en Angleterre seulement, va être portée à 108,000 hommes, comme force permanente, avec 336 canons; ce nombre de canons sera plus tard de 408, ce qui peut être considéré comme une artillerie suffisante, même pour une armée de 150,000 hommes. La milice est augmentée de 53,000 hommes, et des exercices plus longs et plus efficaces seront donnés aux volontaires. Les nouveaux forts seront munis de canons de la plus longue portée et un service de torpilles sera créé pour la défense des ports et des arsenaux. L'engagement des nouvelles recrues sera effectué de façon à porter l'armée de réserve à au-delà de 80,000 hommes dans sept ans et à plus du double de cet effectif dans 12 ans. Enfin, la nouvelle organisation est telle, dans toutes ses parties, qu'elle donnera bientôt à l'Angleterre une force de 400,000 hommes bien armés et bien disciplinés, comme armée de réserve seulement, sans compter l'armée en service actif, la milice incorporée et certains corps de volontaires en efficacité de service. Le *Times* a raison d'ajouter qu'avec cela l'Angleterre pourra passer pour une nation armée, et ne sera plus exposée au reproche et au déshonneur de n'être jamais prête dans les grandes éventualités qui appellent son concours indispensable.

Une chose qui ne fera jamais mourir le *Times*, c'est l'abus des principes, la trop grande pratique de la consistance. On connaît l'histoire de ses mille variations. Sa conduite durant la dernière guerre l'a de nouveau posé comme le modèle de l'inconstance. Certains journaux fort respectables, en Angleterre, aux Etats-Unis et en France, ont même affirmé que le rusé Bismark avait retenu ses services durant la récente guerre. Il nous est fort difficile de nous prononcer sur ces accusations. S'il était vendu à la Prusse, il a admirablement joué son rôle. Il avait des correspondants dans tous les camps et dans tous les corps d'armée importants. Ces correspondants donnaient un récit des plus fidèles de chacun des moindres mouvements de ces armées, tandis que les éditoriaux du journal penchaient toujours pour la Prusse. Quand il fut devenu clair comme le jour que la France s'en allait à l'anéantissement, le *Times* modifia ses opinions et fit voir que ça ne lui allait plus. C'était le temps où l'opinion anglaise se manifestait énergiquement pour empêcher la ruine complète de la France. Au fond, le *Times* et le sentiment public anglais étaient peut-être d'accord: on désirait l'affaiblissement, peut-être même l'amoindrissement de la France. On n'avait jamais compté sur une désorganisation complète, sur un effacement en perspective. Quant on vit que Paris ne pouvait plus tenir et que toutes les armées françaises étaient ou détruites ou prisonnières, on sentit le danger et les intérêts firent maître les sympathies. L'Angleterre avait un peu besoin de la France: de là revirement d'opinion et de sentiments. Le *Times* ne put résister à l'envie de subir un changement aussi naturel.

Donc, l'un des derniers numéros du grand journal fait un contraste entre la réception faite au pieux Guillaume à Berlin, à son retour de France, et la démonstration dont Napoléon III a été l'objet à Douvres, en route pour Chislehurst. Les Berlinoises ont fait une assez jolie ovation au nouvel Empereur d'Allemagne; ils ont crié: *hourra!* sur son passage, et le soir grand nombre de lampes ont été allumées dans les résidences des partisans acharnés de la *chou-croute*.

Le *Times* trouve ça bien, beau même. Il était difficile à ces pauvres Allemands de faire plus: ils ont payé cher

leur triomphe sur la France; ils ont laissé là grand nombre de frères d'armes, les uns prisonniers, les autres dormant dans la nuit du tombeau. Que de veuves, d'orphelins, de mères et de sœurs pleurant leur fils et leur frère! Il convenait évidemment aux Allemands d'être sobres et décents dans leur triomphe. Sans compter que si on en croit certaines rumeurs, ces braves Teutons vont maintenant demander à leur maître une liberté qu'ils craignent un peu ne pouvoir obtenir de sitôt.

A Douvres, les exilés français ont fait à Napoléon une véritable ovation, une ovation telle qu'en reçoit assez rarement le plus glorieux vainqueur. L'impératrice a chaleureusement embrassé son malheureux époux et le prince impérial a également caressé son noble père. La grande infortune du père, les larmes de la mère, cette touchante scène de famille a ému et électrisé toute l'assistance, et le cortège impérial fut plutôt porté par la foule qu'il ne put marcher. Des cris enthousiastes s'échappaient de toutes les poitrines, et Napoléon, descendu du trône, dans l'exil, banni d'une nation qui lui renvoie toutes ses fautes et tous ses crimes, n'eût jamais, au faite des grandeurs, un accueil aussi sympathique, aussi cordial.

Le pire de tout cela, c'est que le maire de Douvres, un Anglais pur sang, présenta à l'ex-empereur une adresse magnifique où, évoquant le souvenir d'un voyage fait par Louis Napoléon, alors empereur des Français, il y a 15 ans, il reçut du peuple anglais, sur la même plage, des témoignages flatteurs de l'amitié du peuple anglais pour l'allié le plus fidèle de l'Angleterre. Napoléon, aujourd'hui tombé, devait compter, ajoutait ce bon maire, sur l'hospitalité la plus généreuse de l'Angleterre, qui ne pouvait oublier les services de son alliance désintéressée.

Cette réception embête un peu le *Times*, qui la trouve trop bruyante et a diablement peur qu'elle ne trouble le sommeil de ce si magnanime Guillaume. C'est toujours le gamin John qui tremble d'indisposer ceux avec qui il fait commerce.

J. A. MOUSSEAU.

ELECTIONS.

M. John Pratt doit disputer à Sir Georges le mandat pour la Chambre des Communes aux prochaines élections.

Un parti nombreux et puissant d'hommes d'affaires et d'ouvriers pose la candidature de l'échevin David pour la Chambre locale dans Montréal-Est *envers et contre tous*.

On croit que les distinctions politiques doivent s'effacer devant ce qu'il a fait et devant ce qu'il ferait à l'avenir pour la division Est de Montréal. Ce ne serait donc pas une candidature politique.

Le bruit court que l'hon. M. Chauveau serait nommé sénateur à la place de M. Panet qui se retirerait, et remplacerait M. Cauchon comme Président du Sénat.

La nouvelle demande confirmation.

On dit que M. Téléphore Fournier se portera candidat à Montmagny pour la Chambre locale. M. Blais serait décidé à se retirer.

Il paraît qu'il n'a jamais été question de M. Brousseau comme conseiller législatif; que la nomination est promise à l'hon. M. Duchesnay, qui n'aurait fait qu'échanger son siège au Sénat pour un siège au Conseil législatif.

M. Curran dont nous parlions il y a quelques jours, doit se présenter dans la division Ouest de Montréal.

Les électeurs du comté de Beauharnois disent qu'ils n'ont rien de mieux que M. Bergevin pour la Chambre locale. Voilà des gens modestes!

Dans le comté de Laprairie, les candidats commencent à tâter le terrain. M. Varin, qui jouit dans ce comté d'une grande influence et qui serait élu si facilement s'il voulait se présenter, attend les événements.

Le procureur-général, M. Ouimet, va être obligé de faire la lutte contre M. Daoust des Deux-Montagnes, qui veut avoir les deux mandats sur le principe qu'il en a besoin, à moins que le député pour la Chambre locale promette de lui donner son salaire. Et les électeurs de ce comté sont prêts, dit-on, à lui accorder tout ce qu'il voudra!

BONNE NOUVELLE.

Nous apprenons qu'un jeune homme du nom de Guilmeau, Français d'origine, demeurant à St. Lin depuis quelque temps, vient d'hériter de l'un de ses oncles, ancien résident de la Nouvelle-Orléans, qui est mort dernièrement, laissant à son neveu une fortune d'un million et demi.

Nous apprenons avec plaisir que M. Guilmeau a l'intention de se fixer permanentement en Canada, probablement à Terrebonne, où il se propose d'acheter la magnifique propriété de feu M. John McKenzie, où il bâtera une résidence princière.

Nous ne connaissons pas ce monsieur, mais nous croyons devoir nous féliciter de son établissement parmi nous. Quel bien un homme entreprenant et libéral peut faire avec une pareille fortune dans la ville ou la campagne où il fixe sa résidence!

LA SEMAINE PARLEMENTAIRE.

Nous mettons de côté l'ordre des dates pour nous occuper exclusivement des sujets traités depuis lundi, 2 courant, jusqu'à samedi, 8 courant, inclusivement.

L'IMPRESSION DES DÉBATS.

Quelques députés bien intentionnés veulent que le gouvernement se charge de publier tous les discours prononcés aux Communes. C'est un peu fort. Un gouvernement ne doit pas se charger d'une telle besogne. Ceux mêmes qui demandent une telle innovation s'en repentiraient peut-être si l'on acquiesçait à leur prière. Il est incontestable que le pays gagnerait à la publication de toutes les harangues parlementaires. Il serait bon de voir en déshabillé quelques membres trop loquaces, et certains représentants toujours prêts à ennuier leurs collègues et les galeries, plus soucieux de leur réputation, parleraient beaucoup moins. Mais il ne serait ni prudent, ni sage de charger un gouvernement, fût-il le meilleur, de rapporter les discours de ses adversaires. C'est là une dépense que doit supporter le peuple, que doit défrayer chaque parti politique. Tant que le peuple ne sera pas assez friand de littérature parlementaire pour supporter un journal qui s'engagera à publier fidèlement les élucubrations de tous ses mandataires, on devra, et l'on fera bien, se contenter des rapports tronqués des journaux de parti. C'est fâcheux, mais nous préférons cet état de choses à des rapports officiels.

LES TROUPES IMPÉRIALES.

M. Cartwright, plus royaliste que le roi, se plaint du départ des troupes et propose que la Chambre demande au gouvernement impérial de nous les renvoyer.

Sir Georges consent à la motion, un peu amendée, et l'incident finit là.

LA LOI DE BANQUEROUTE.

M. Colby demande l'abolition de cette funeste loi, bonne, tout au plus, pour les syndics et leurs avocats, mais ruineuse pour le commerce et la population en général. Elle était nécessaire, mais elle a fait son temps et ne sert plus qu'aux escrocs et aux filous, à trop peu d'exceptions près. M. Workman, député de Montréal-Centre, prétend que les marchands de Montréal en sont très-contentés. Il a été trompé ou il ment. Nous savons positivement le contraire de son allégation.

Nous regrettons beaucoup que l'on ait ajourné à une prochaine session la discussion de cette loi.

PETER McNAB.

L'Hon. M. le Dr. Tupper, président du Conseil Privé, a promis de donner une place au jeune Peter McNab, fils de l'Hon. M. McNab, membre du Conseil Législatif de la Nouvelle-Ecosse, si ce dernier votait dans un sens favorable au gouvernement Fédéral sur une mesure présentée par le Cabinet local de l'endroit dans le but d'empêcher les employés fédéraux d'occuper des fonctions sous le gouvernement néo-scotien. La mesure était proposée pour faire pièce à Ottawa, et M. Annand avait déjà offert au jeune McNab une position de \$600.00. C'était donc à qui paierait le plus cher. Le Dr. Tupper a gagné dans cette lutte d'un nouveau genre. De là colère et désappointement des anticonfédérés, dont M. Annand est le chef dans la Nouvelle-Ecosse. M. McKenzie s'est fait l'avocat des mécontents dans le Parlement fédéral, et il a proposé une motion de censure dirigée surtout contre le Dr. Tupper qui, au reste, a déclaré avoir agi dans toute cette affaire sans consulter ses collègues. Le gouvernement a pris fait et cause pour le Dr. Tupper et il s'en est suivi un combat acharné où les deux partis ont surabondamment prouvé ce que tout le monde savait déjà : c'est que tous les partis, une fois arrivés au pouvoir, font l'impossible pour y rester au moyen de l'exercice d'un patronage officiel bien distribué.

LA MILICE.

Quelques items des estimés concernant la défense du pays soulevèrent un peu de discussion. L'organisation paraît bonne, au dire même de Mr. McKenzie ; Sir Georges déclare qu'il n'y aura pas encore, cette année, de bataillons permanents, et les crédits demandés sont votés d'emblée.

DÉSAPPOINTEMENT CRUEL.

L'Hon. M. Wm. McDougall, si bien connu comme gouverneur raté du Nord-Ouest, avait à proposer des amendements qu'ils jugeait millionnaires sur le bill de Manitoba. Il en avait depuis longtemps donné avis, mais il attendait, pour la grande lutte, l'arrivée de son ami le D. Schultz, élu député aux Communes pour le district électoral de Lisgar. Le Dr. Schultz a pris son siège le 5, et le 6 M. McDougall s'est lancé. Et le brave Docteur l'a désavoué et a loué la politique du gouvernement. Peut-on être plus malheureux ?

LA LOI ÉLECTORALE.

Cette loi a été adoptée en comité général avec quelques amendements de peu d'importance suggérés par MM. Dorion et Langlois, et qui ont surtout trait aux listes électorales.

CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE.

Une nouvelle proposition a été faite pour affirmer plus énergiquement la volonté de la Chambre, de ne bâtir cet immense chemin que par des compagnies privées et au moyen d'octrois de terres gratuits et d'une allocation d'argent qui ne devra pas peser trop sur les ressources et l'industrie du pays, telle qu'au reste, la Chambre sera elle-même plus tard appelée à fixer.

J. A. MOUSSEAU.

CONFÉDÉRATION, INDÉPENDANCE, ANNEXION.

Table du temps présent, en trois chapitres.

CHAPITRE I.

Trois vieux garçons formèrent alliance,
Et voici quelle fut la teneur du traité :
" Sans arrière-pensée et nulle réticence,
" Entre nous trois est bien et dûment arrêté
" Ce que suit : Nul de nous ne devra prendre femme
" (Il le jure sur son âme)
" Avant la quarantaine,
" Et cela sous peine
" D'une amende de cent dollars
" Payable aux autres contractants sans retards.
" De plus, après considération,
" Ce pacte est labellé : " CONFÉDÉRATION
" Des vieux garçons contre le mariage
" En foi de quoi, signons au bas de cette page."

CHAPITRE II.

Au bout de quelques mois, l'un des trois vieux garçons,
Jeune vieux bien tourné, de fort belles façons,
Déclarait son amour à blonde jouvencelle,
Qu'il était orgueilleux de proclamer " sa belle."
Et le pacte ? Ah ! ma foi ! le pacte était brisé,
Par la main de l'amour au grand oeil irisé !
La chose s'était faite un beau soir à la danse,
Et voilà notre vieux prêchant L'INDÉPENDANCE.

CHAPITRE III.

Hier matin à la chapelle,
Nous avons entendu la belle,
Toute fière et parée en avant de l'autel,
Prononcer le "Oui" solennel.
Ce qu'ayant vu, j'arrive à la conclusion
Que bien des vieux garçons veulent L'ANNEXION.

Ottawa, Avril, 1871.

E. B. DE ST. A.

UN BOUQUET PARLEMENTAIRE.

M. P...., membre pour B...., est un joli garçon, intelligent, mais peu formé à l'usage de la parole en public.

Lorsqu'il parla pour la première fois devant la chambre locale, il lui arriva, comme à bien d'autres, de se troubler et de s'élançer tout à coup dans les airs comme un ballon auquel on a coupé la corde.

Il s'agissait d'un bill pour changer les limites judiciaires du comté de Montmagny. On s'aperçut bientôt que le jeune député, qui avait bien commencé, avait perdu la sentaine.

Voici comment il termina une brillante période :

—Oui, M. l'Orateur, mon opinion est bonne parce qu'elle est appuyée sur la raison, la loi et l'autorité de nos derniers hommes. J'en appelle ici, M. l'Orateur, à la mémoire du regretté défunt..... M. Paschal Taché..... ce grand homme qui nous a laissés..... pour aller siéger..... sur les banquettes ministérielles du *céleste empire*.

L'idée d'envoyer l'ex-premier ministre en Chine était assez originale, comme on le voit.

* *

On sait que le député de Gaspé, M. Fortin, est l'ange gardien de nos forêts, le protecteur acharné de nos bois et de nos poissons ; il ne se passe pas une session sans qu'il fasse quelque bon discours sur la sylviculture ou la pisciculture.

L'honorable député aime tant nos bois et nos poissons, disait un jour M. Chapleau, qu'il demanderait au gouvernement de les mettre dans la cuate s'il ne trouvait pas d'autre moyen de les conserver.

Durant la dernière session, il fit un autre discours à l'occasion des incendies qui avaient ravagé nos forêts. Il déplorait amèrement ce malheur. " On devrait, disait-il, forcer le gouvernement d'intervenir, on devrait le forcer de faire quelque chose....."

—Qu'on lui fasse voter des pompes à feu ! s'écria tout à coup le plus *sobre* des membres de la chambre, M. Désaulniers, député de St. Maurice.

* *

Je viens de dire que l'honorable député pour St. Maurice est le plus *sobre* des membres de la chambre, je conçois que ce n'est pas très-flatteur pour ses collègues ; mais il est une chose qu'on ne contestera pas, c'est que c'est bien l'un des plus fins, des plus instruits même, du moins en langue grecque ou latine.

Un jour, M. Tremblay faisait un bon discours sur cette question de colonisation dont il parle toujours avec beaucoup d'effet. Cette fois-là il se plaignait, en termes amers, du gouvernement. " A quoi sert de se donner tant de trouble et tant de peine....., disait-il, à quoi sert de faire tant de sacrifices ?"

—*Quid prodest homini ?* reprend encore le terrible membre pour St. Maurice.... et il continue : *à quoi sert de gagner l'univers si l'on perd son âme ?*

On comprend l'effet de pareilles interruptions sur un orateur ; il n'a rien de mieux à faire que s'asseoir en riant avec les autres.

* *

Mais ce n'est pas tout.

Immédiatement après M. Tremblay, M. Mollleur, membre pour St. Jean, se lève et parle, lui aussi, de ses efforts et de ses sacrifices pour la colonisation.—Moi aussi, M. l'Orateur, je n'ai eu que déboires....., que douleur.....

—Oui, interrompit encore avec énergie M. Désaulniers, et vos qui transitis viam, venite et videte si est dolor sicut dolor meus. Et vous qui passez par ce chemin venez et voyez s'il est une douleur semblable à ma douleur ?

Il n'y eut pas d'autres discours sur la colonisation, ce soir-là.

BALSAMO.

L'HOTEL DE NIORRES.

Suite.

—Je l'espère," répondit le marquis.
Je regardai encore mon vénérable interlocuteur avec une expression dénotant combien j'étais peu convaincu de la réalité de la proposition extraordinaire qui venait de m'être faite. Il s'aperçut parfaitement de ce qui se passait en moi.

" Il faut que vous vous contentiez de mes paroles, me dit-il d'une voix douce ; je ne puis m'expliquer davantage, car il y a dans le secret que je vous confie, un autre secret qui n'est pas le mien, et celui-là je ne suis pas maître de le révéler.

—Mais pourquoi vous être adressé à moi ? dis-je en cherchant à deviner la cause de ce mystère.

—Je vous l'ai dit, répondit-il ; vous êtes jeune, et c'est là une raison puissante, car il s'agit ici de l'avenir ; vous êtes le fils d'un honnête homme, et j'espère que vous aurez hérité de ses vertus ; enfin vous êtes intelligent, adroit, très-rusé et fort instruit en matière de droit.

—D'autres ont toutes ces qualités, répliquai-je.

—D'autres les ont également, c'est possible ; mais ceux-là, il faudrait que je les cherche, et je ne les connais pas. D'ailleurs le temps me presse. A mon âge sait-on jamais si le jour présent aura un lendemain ?"

Puis, comme je retournais le papier entre mes doigts, hésitant à en accepter le dépôt, M. d'Horbigny me saisit les deux mains et, s'inclinant devant moi tandis que deux larmes brillaient dans ses yeux :

" Mon enfant, reprit-il d'une voix très-émue, un vieillard vous conjure de ne pas repousser la prière qu'il adresse à vos jeunes années. Le passé demande aide à l'avenir !... Refusez-vous ?"

Je n'aime pas la sensiblerie, continua Fouché d'une voix sèche ; quoique jeune encore, je n'ai pour les hommes qu'une estime fort médiocre, et j'ajoute peu de foi à leurs paroles et à leurs émotions ; mais ce vieillard qui s'inclinait devant moi avait quelque chose de si réellement noble, sa parole était empreinte d'une telle onction, son geste était si touchant et si persuasif....

" Que vous avez accepté ? interrompit brusquement Brune.

—Effectivement, j'acceptai, répondit Fouché.

—Parbleu ! s'écria Pétudiant, je le crois bien ; j'eusse accepté dix fois pour une, moi. Et le marquis, que vous dit-il ?

—Il me remercia en peu de mots et sortit.

—Et quand l'avez-vous revu ?

—Je ne l'ai jamais revu depuis cette époque.

—Il est donc mort ?

—Oui. Il est mort deux ans après le soir durant lequel j'avais reçu sa visite ; c'est-à-dire il y a maintenant près de quatre années accomplies.

XVI.—Le mariage.

" Et, reprit Brune après un moment de silence consacré aux réflexions que faisait naître dans son ardente imagination le récit étrange que lui faisait Fouché, et, durant ces deux années qui se sont écoulées entre votre conversation avec le marquis d'Horbigny et l'époque de sa mort, vous ne l'avez jamais revu, jamais rencontré ?

—Jamais, répondit l'oratorien.

—Vous n'avez donc pas cherché à avoir une explication ?

—Si fait, mais chaque fois que j'essayai de parvenir jusqu'au vieux marquis, je trouvais entre lui et moi des barrières infranchissables. Enfin, quelques mois après notre entrevue, il avait quitté Nantes et il n'y revint que peu de temps avant sa mort.

—Hum ! fit Brune avec une légère grimace. Je vous avoue qu'il ne m'intéresse que médiocrement, votre marquis d'Horbigny. Un vieillard de soixante-quatorze ans qui épouse une jeune fille de vingt et un ans, est un vieux fou coupable d'appeler le ridicule sur des cheveux blancs ou un détestable égoïste sacrifiant tout à une passion qui, à cet âge, n'est plus que honteuse.

—En thèse générale, vous auriez raison, répondit froidement Fouché, mais dans le cas en question, vous avez tort. Le marquis n'était ni un sot ridicule, ni un méprisable débauché. C'était un homme supérieur, d'une intelligence peu commune, portant fièrement son nom et incapable d'une bassesse ou d'une action ridicule.

—Cependant son mariage....

—Avec qui ?

—Ah bah ! mais c'est plus plaisant encore !

—Non ! c'est triste, voilà tout.

—Comment ?

—Mille bruits divers avaient couru à Nantes à l'époque de cette union d'une disproportion si extravagante. Les uns riaient et blâmaient comme vous : c'étaient ceux qui ne connaissaient pas M. d'Horbigny. Les autres, ceux qui, comme mon père, avaient été à même d'apprécier ses belles qualités, secouaient la tête et ne répondaient pas aux mauvais plaisants. Ils avaient remarqué que durant l'époque qui avait précédé son mariage, le vieux marquis paraissait assombri, soucieux, courbant sa belle tête ordinairement si droite, comme s'il n'eût pu supporter le poids des pensées qui alourdissaient son cerveau.

L'union accomplie, cette tristesse apparente augmenta chaque jour, loin de décroître. Or un vieillard qui épouse une jeune fille peu devenue soucieux après le mariage ; mais avant, il est toujours gai, joyeux et désireux de se montrer plus jeune et alerte.

—C'est vrai, dit Brune en souriant. On concluait donc que le marquis avait été contraint dans sa volonté, en épousant sa jeune femme ?

—Oui.

—Mais quelle cause donnait-on à cette contrainte ?

—On s'évertuait à chercher et on ne trouvait pas.

—De sorte que l'on n'a rien su ?

—Officiellement non, mais des propos scandaleux tenus sur la conduite de la jeune marquise et appuyés sur des remarques sérieusement faites, expliquèrent bientôt la tristesse sombre de son époux.

—Elle le trompait ?

—Du moins, l'affirmait-on.

—Mais pourquoi l'avait-il épousé ? J'en reviens là, moi ! dit Brune en hochant la tête.

—On ne l'a jamais su positivement, je vous le répète, mais on prétendait que la cause qui avait déterminé cette union avait dû être bien douloureuse pour le vieux gentilhomme, car son valet de chambre avait dit indiscrètement que la veille du mariage, il avait surpris son maître les yeux gonflés de larmes et en proie à un accès de profond désespoir.

Le valet ajoutait même qu'il croyait que M. d'Horbigny avait eu un moment l'intention de se tuer, qu'il avait cru remarquer les plus sinistres préparatifs, mais qu'à la suite d'une lettre qu'un homme inconnu avait apportée à l'hôtel, le vieux seigneur avait changé de résolution.

Ce fut le lendemain qu'il se maria.
 — Et sa femme était jolie ?
 — Charmante.
 — Et il a eu des enfants ?
 — Une petite fille.

Un sourire railleur éclaira la physionomie expressive de l'étudiant.

— Enfin ! dit-il, vous connaissez l'axiome de droit : *ille pater est...*

Fouché haussa les épaules :

— Vous n'avez jamais connu le marquis d'Horbigny ! dit-il. Sans quoi vous ne parleriez pas ainsi.

— Enfin, monsieur Fouché, depuis votre mystérieux entretien avec lui, je vous le demande encore, vous ne l'avez jamais revu ?

— Jamais. Seulement tous les mois à la même date, anniversaire du jour où j'avais reçu le dépôt précieux, je recevais une lettre qui contenait simplement la formule du serment que j'avais prêté. J'avais compté déjà vingt-trois lettres. Le vingt-quatrième mois, je ne reçus rien, mais j'appris que le marquis était mort et que sa jeune femme demeurait à Nantes avec sa petite fille âgée seulement de quelques mois.

— Alors, vous avez ouvert la lettre qu'il vous avait confiée ? demanda Brune avec un intérêt croissant.

Fouché ne répondit pas. La berline venait d'atteindre un endroit de la route où se trouvait un carrefour.

Un bouquet de bois se dressait à droite, tandis qu'à gauche, de vastes prairies s'étendaient à perte de vue.

Fouché remit encore les rênes à Brune et, ainsi qu'il avait fait une fois déjà, il s'élança à terre.

Ce fut avec la même minutieuse attention qu'il inspecta la route, cherchant évidemment à démêler dans la poussière du chemin des traces ou des indications auxquelles il devait attacher une grande importance.

Les voyageurs de l'intérieur dormaient profondément. Les fatigues de la nuit précédente et les émotions des accidents du matin, expliquaient suffisamment ce sommeil réparateur.

Seuls, Fouché et Brune ne dormaient pas. L'étudiant regardait l'oratorien, s'efforçant, mais en vain, de comprendre la manœuvre singulière à laquelle il se livrait.

Fouché, après avoir fait signe à Brune de maintenir la voiture immobile, avait examiné attentivement le sol des quatre routes qui se croisaient à l'endroit où stationnait la berline.

Puis, revenant près des chevaux dont les naseaux fumant et le poil humide attestaient la fatigue, il prit dans la poche de son habit un carton plié en forme de livre et l'ouvrit dans toute sa grandeur.

C'était une carte routière de la province. Fouché promena son doigt sur les lignes tracées, et réfléchissant un peu :

— Cette route, murmura-t-il en désignant celle de droite, conduit à Saint-Mesme; celle de gauche, mène à Richarville et celle qui nous fait face aboutit à Corbreuse. C'est là notre plus court, mais c'est là aussi évidemment qu'est le danger. Faut-il la suivre ? faut-il faire un détour ?

Fouché replia sa carte et la remit dans sa poche.

— Continuer vers Corbreuse serait évidemment plus adroit, reprit-il.

Puis, s'approchant des chevaux, il les examina tous deux.

— Bah ! fit-il ensuite. Ils n'ont fait encore que trois lieues, ils sont vigoureux. En les forçant un peu, ils en feront bien huit avant la nuit, et de cette façon nous éviterons....

— Eh bien ? demanda Brune en voyant Fouché faire un geste comme s'il arrêtait un parti violent dans sa tête. Sommes-nous donc égarés ?

— Non ! non ! nous allons continuer et gagner Corbreuse ! répondit l'oratorien en reprenant sa place.

La voiture se remit en marche. Le pays était absolument désert et la chaleur excessive.

— Vous disiez donc, reprit Brune avec une impatience décelant l'intérêt que lui avait inspiré le récit de Fouché, que le marquis d'Horbigny mort, vous aviez ouvert la lettre mystérieuse ?

— Oui, répondit Fouché, et voici ce qu'elle contenait.

XVII.—La lettre.

— Mais, dit Fouché en changeant de ton, il faut avant que je continue, et pour éviter toute confusion dans votre esprit, que je vous dise en peu de mots quelle était la situation de la marquise d'Horbigny.

Et l'oratorien, entrant aussitôt dans de minutieux détails, raconta ce que le lecteur sait déjà, s'il veut se rappeler la conversation ayant eu lieu à Versailles entre Fouché et le comte de Sommes.

Il expliqua comme quoi le marquis, par un testament bizarre, avait laissé en usufruit à sa veuve, plus jeune que lui de plus de cinquante ans, ses deux cent mille livres de re-

venu : usufruit dont la jouissance devait expirer alors que Berthe, la fille de la marquise, aurait atteint ses quinze ans accomplis.

La marquise d'Horbigny ne devait plus avoir à cette époque que vingt mille livres de rente. De plus, si Berthe venait à mourir avant d'être arrivée à l'âge fixé, la fortune entière passait sur la tête de la fille aînée du frère du marquis, le comte d'Adore.

— On se perdait en conjectures, continua Fouché, sur les raisons qui avaient dicté ces dispositions extraordinaires et placé la veuve dans une situation toujours inquiétante. Il y avait surtout dans le dernier article quelque chose qui semblait établir une pénible défiance à l'égard de la jeune mère.

Enfin, comme toute la fortune provenait du marquis, il avait le droit d'en disposer à sa volonté et le testament n'était nullement attaquant.

A cette époque, tout ce que je vous ai raconté de l'histoire de Mlle de Morandes m'était absolument inconnu. J'ignorais même qu'il existât en France une famille de ce nom.

Le jour où j'appris la mort de M. d'Horbigny, je n'étais pas à Nantes ; j'étais en voyage et je venais d'arriver à Quimper. La lettre d'un ami qui m'annonçait cette nouvelle, me parlait en même temps des dispositions singulières du testament.

Suivant la recommandation du vieux marquis, son précieux dépôt ne m'avait point quitté un seul instant. J'avais juré de ne pas m'en séparer et j'avais tenu ma promesse.

Ce ne fut pas sans une certaine émotion que je saisis le papier et que je portai la main sur les larges cachets qui scellaient l'enveloppe. La curiosité se mélangeait en moi à un autre sentiment que je ne pouvais analyser.

Bref je rompis les cachets et j'ouvris la feuille couverte d'écriture.

— Que contenait-elle ? demanda Brune avec anxiété.

Fouché prit un portefeuille dans la poche de son habit, l'ouvrit et en tira un papier jauni par le temps.

— Voici cette lettre signée du marquis d'Horbigny et écrite toute entière de sa main, dit-il. Elle ne m'a pas encore quitté, car je n'ai pas encore accompli la mission qu'elle indique. Lisez vous-même.

Brune prit la missive d'une main que l'émotion rendait tremblante et lut à haute voix :

« Moi, Jules-Olivier-Gaston Déroin, marquis d'Horbigny, âgé de septante et quatre ans, mais fort bien portant de corps et parfaitement sain d'esprit, ai remis à M. Joseph Fouché, fils du sieur Fouché, armateur à Nantes, le présent écrit afin qu'il en fasse usage en temps et lieu, si besoin est.

« Cet écrit, dont la dernière partie est tracée en forme de dispositions testamentaires, anéantirait de droit toutes les précédentes dispositions prises par moi, par la raison que leur étant postérieure, il est l'expression suprême de mes dernières volontés.

« Je laisse au sieur Joseph Fouché, que j'institue l'exécuteur de ces volontés dernières, la faculté de décider lui-même et d'après sa propre intelligence, s'il y a opportunité ou non à agir.

« Voici dans tous les cas ce qu'il doit faire immédiatement, dès l'instant où il aura reçu la nouvelle de ma mort.

« M. Joseph Fouché se rendra à Gouesnou, petite ville située au-dessus de Brest sur la route de Saint-Pol. Là, il s'informera de la demeure du docteur Harmant.

« Ce médecin, dont la spécialité est de traiter les cas de folie, possède un petit établissement où il recueille les malheureux privés de la raison.

« Fouché demandera au docteur à voir une femme malade enfermée chez lui depuis plus de vingt ans et que l'on ne connaît que sous le nom de Laure.

« Si cette femme est toujours folle, si sa folie est réellement incurable, Fouché cessera sur-le-champ toute démarche. Il brûlera ce papier, et une donation de cinq cents louis, que je joins à cet écrit, le dédommagera de son voyage inutile et du temps perdu qu'il y aura consacré.

« Si au contraire, cette femme est guérie ou est en voie de guérison, il lui dira qu'il vient la trouver en mon nom et lui fera voir le signe que je trace au bas de ce papier. Dès lors, elle n'aura aucun secret pour lui et ce qu'elle lui dira, dictera la conduite à suivre.

« Dans le cas de guérison complète, mais dans ce cas seulement, j'annule toutes les dispositions prises antérieurement par moi et je lègue toute ma fortune à Mlle Laure de Morandes.

« Laure de Morandes ! répéta Brune en regardant Fouché. Celle dont vous venez de me raconter la tragique histoire ?

— Elle-même, répondit l'oratorien.

— Était-ce donc elle qui était folle ?

— Oui.

— Et vous l'avez vue ?

— Aussitôt après avoir pris connaissance de cet écrit, je quittai Quimper, je gagnai Brest, et je me rendis à Gouesnou. Je trouvai facilement la demeure du médecin et je me présentai à lui.

Je ne vous raconterai pas en détail, continua Fouché, ma première entrevue avec la folle. Je me bornerai à vous dire que la pauvre femme, grâce aux soins du bon docteur, en

était arrivée à posséder de loin en loin des lueurs de raison et que la guérison même, sans être complète, était cependant en bonne voie.

Le médecin désirait une crise qu'il espérait être salutaire. Il pense que ma présence et ce que je pourrais dire à la malade amèneraient cette crise et il ne se trompa pas. La vue surtout du signe mystérieux, tracé par le marquis, causa une émotion extrême à la malheureuse femme, et cette émotion, loin de lui être fatale, amena, avec des larmes abondantes, un état de calme dont le docteur tira le meilleur augure.

Je demeurai trois semaines à Gouesnou. Durant ces trois semaines, Mlle de Morandes, car c'était elle auprès de laquelle je me trouvais, n'eut plus que quelques crises qui, une fois passées, laissaient dans l'état de la malade un mieux sensible.

Ce fut pendant ce temps que le docteur, parfaitement au courant de la triste histoire de sa pensionnaire, me la confia dans tous ses détails, me recommandant de ne jamais faire en sa présence aucune allusion au passé.

Une crise provoquée de cette façon, me dit-il, serait terrible et entraînerait une rechute dont la guérison serait probablement impossible.

Seulement Laure avait-elle été la complice de Noël ou était-elle la victime d'une machination horrible ? Voilà ce que le docteur n'avait jamais pu apprendre et ce que Laure qui, au commencement de sa folie, parlait sans cesse de la scène du jardin, n'avait pas elle-même éclairci.

Les souvenirs de la folle paraissaient s'arrêter là où j'ai moi-même arrêté mon récit d'après celui du docteur.

Le médecin ajouta à ces explications que, sept ou huit années plus tôt, il avait cru déjà Laure parfaitement guérie. La raison lui était revenue. Elle avait écrit à cette époque plusieurs lettres, elle avait entretenu, durant un mois, une active correspondance, puis un homme âgé était venu la voir. Cet homme était demeuré quelques jours près d'elle et il avait déclaré qu'il voulait l'amener avec lui, mais au moment du départ, Laure, sans cause apparente, avait été frappée tout à coup d'un subit accès et sa raison s'était de nouveau égarée.

Le visiteur qu'au portrait que m'en fit le docteur, je devinais être le marquis d'Horbigny, était reparti paraissant en proie à une désolation profonde.

Depuis ce temps jusqu'à celui de mon arrivée à Gouesnou, personne n'était venu voir la malade. Sa pension était régulièrement et largement payée au médecin chaque année par une main inconnue. Tantôt c'était un paysan, tantôt un valet, tantôt un moine qui apportait à Gouesnou une bourse remplie d'or, et le docteur n'avait jamais pu obtenir le moindre renseignement d'aucun des porteurs.

J'étais le docteur avec une attention profonde, ne pouvant éclaircir moi-même les points obscurs qui existaient dans ses différents récits et me demandant en vain quel devait être le rôle que le marquis d'Horbigny m'avait destiné dans cette bizarre aventure.

Enfin, au bout de six semaines, le médecin, après avoir examiné scrupuleusement l'état de la malade, me déclara qu'il la croyait entièrement guérie.

Mlle de Morandes, avec laquelle je causais chaque jour, et qui chaque fois me demandait à relire la lettre du marquis, accueillit la déclaration du médecin en personne, ayant une parfaite conscience de ce qu'elle entendait.

— Eh bien ! monsieur Fouché, me dit-elle d'une voix douce, puisque je n'ai plus besoin des soins du bon docteur, il faut partir. Voulez-vous commander une voiture et des chevaux ? Demain nous serons à Brest.

Je m'empressai d'obéir, et nous mimes presque aussitôt en route.

Mlle de Morandes avait avec moi les manières les plus affectueuses et les plus douces.

— Je dois reconnaître, me dit-elle, la confiance absolue que M. d'Horbigny avait en vous, en vous faisant dépositaire de tous mes secrets. D'ailleurs, j'aurai besoin de vous sans doute pour faire exécuter les dernières volontés du marquis, et rentrer en possession de la fortune, non pas qu'il me lègue, mais qu'il me restitue.

— Quoi ! lui dis-je, cette fortune était à vous ?

— Oui, répondit-elle. Je n'avais fait que la confier au marquis d'Horbigny.

— Mais cependant il en a disposé comme étant la sienne.

— Parce qu'il pouvait douter que je revinsse à la raison.

— Mais sa fille....

— Sa fille ! s'écria Mlle de Morandes. Il n'en a pas.

— Quoi ! cet enfant....

— N'est pas le sien ! Il ne l'ignorait pas.

— Eh bien ! après ? fit Brune en voyant Fouché s'arrêter encore.

— Ce clocher dont j'aperçois l'extrémité au-dessus des arbres, répondit l'oratorien, doit être celui de Corbreuse. Ici nous devons redoubler d'attention !

Brune s'était retourné et interrogeait la route parcourue.

— Depuis Boutervilliers, dit-il, on ne nous a plus suivis.

— Non, répondit Fouché ; mais on nous a précédés.

— Comment ? fit Brune avec étonnement. La route a toujours été déserte devant nous.

On arrivait à une montée assez rude. Fouché, sans répondre à l'étudiant, arrêta les chevaux et mit pied à terre. Brune l'imita.

— «Pouvons-nous descendre ? demanda Angereau en ouvrant la portière, car les voyageurs venaient enfin de s'éveiller.

— Oui, répondit Fouché. Montez la côte à pied si bon vous semble.

Les voyageurs sautèrent sur la route. Fouché pria Jean de veiller sur les chevaux, puis, entraînant Brune, il devança la voiture.

— Voyez, dit-il en indiquant du bout du manche du fouet, qu'il avait gardé à la main des traces visibles sur la poussière, du chemin, voyez ces pas ; ce sont ceux d'un cheval lancé au trot, et ce trot est régulier, toujours le même. L'allure ne change pas. Ces traces sont fraîches, et depuis Boutervilliers elles précèdent notre voiture. Le cheval qui a laissé sur la route l'empreinte de ses sabots, est une bête de race : le pas est petit et ferme, quoique léger.

Il est monté par un cavalier habile, car il n'a fait aucune faute. Ce cavalier n'était pas un promeneur ; les traces sont trop régulières. Le cheval ne traînait aucune voiture, sans quoi nous verrions le sillon des roues, et la route est nette.

A chaque bouquet d'arbres le cheval s'est arrêté. Sans doute le cavalier s'est caché pour épier ; les pincements l'attestent. Tenez ! voici des arbres, regardez !

A continuer.



TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

A partir du 15me jour de Juin prochain, le transport des Emigrants sera fait aux taux suivants :

DE TORONTO AU FORT WILLIAM.

Les adultes, \$5 ; enfants au-dessous de 12 ans, à moitié prix—150 lbs. d'effets à leur usage personnel, francs de port. Bagage extra, 35 centins par 100 lbs.

DU FORT WILLIAM AU FORT GARRY.

Les Emigrants, \$25—enfants au-dessous de 12 ans, moitié prix—150 lbs. d'effets à leur usage personnel, francs de port. Bagage extra, \$1.50 par 100 lbs. (On ne transportera aucuns chevaux, bêtes à cornes, ni voitures, non plus que des instruments d'agriculture trop pesants.)

MODE DE TRANSPORT.

Les 96 milles, de Toronto à Collingwood, par le chemin de fer.

Les 532 milles, de Collingwood au Fort William, par le Steamer.

Les 45 milles, du Fort William au Lac Shebandowan, par les wagons.

Les 310 milles de navigation interrompue, du Lac Shebandowan à l'Angle Nord-Ouest du Lac des Bois, par les bateaux découverts.

Les 95 milles, de l'Angle Nord-Ouest du Lac des Bois au Fort Garry, par les charrettes ou wagons.

Le Département fournira des cabanes et des tentes pour l'usage des Emigrants aux divers portages entre le Fort William et le Fort Garry. Les passagers devront se munir de provisions ; cependant, ils pourront s'en procurer au prix coûtant, au Lac Shebandowan, au Fort Frances, et à l'Angle Nord-Ouest du Lac des Bois.

F. BRAUN, Secrétaire.

DEPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS, Ottawa, 1er avril 1871.

3-15d

WORCESTER, MASS.

On a besoin d'un instructeur de bande, Canadien-français. Il lui sera payé \$25 par mois pour deux leçons par semaine. L'appliquant devra être sobre, honnête et bon musicien. Il devra en outre être apte à jouer le premier cornet.

Ecrivez de suite à

A. T. LAMOUREUX, box 639

WORCESTER, MASS.

Avril 8, 1871

2-14-c

G. T. DORION, HORLOGER ET BIJOUTIER,

86, Rue St. Laurent,

MONTRÉAL.

2-12z

CHAPEAUX, CHAPEAUX, CHAPEAUX, Coin des rues McGill et Notre-Dame. On vient de recevoir un Grand Assortiment de Chapeaux de Soie, de Laine et de Foutre, que l'on vendra à dix pour cent meilleur marché que n'importe quel autre établissement à Montréal.

I. LEVY, Coin des rues Notre-Dame et McGill, Enseigne du Chapeau d'Or.

2-12c

Avis aux Carrossiers et Selliers.

RUBENSTEIN ET FRÈRES,

ETABLIS EN 1864

Plaqueurs en Argent et Cuivre,

Et Manufacturiers de

GARNITURES de VOITURES et de LARNAIS,

537 1/2, RUE CRAIG, MONTRÉAL.

On plaque avec soin les Voitures et les Sleighs, Les Numéros des Portes et des Bancs d'Eglise, les Boutons des Sonnettes, les Boutons des Portes, les Poignées des Portes, les Complets, etc. Placage-Electro et Porure, etc.—Tout Ouvrage est garanti.

2-12c

O. DESMARAIS ET CIE.,
 PHOTOGRAPHES,
 COIN DES RUES CRAIG ET ST. LAURENT
 MONTRÉAL.
 On prend des photographies de toutes grandeurs.
 Photographies Encadrées à bon marché. 2-15z

AVIS IMPORTANT.
 Les abonnés de l'Opinion Publique trouveront une
 bonne occasion de faire encadrer leurs illustrations,
 à bon marché, en s'adressant au soussigné, qui a
 remporté les premiers prix pour Miroirs et Cadres à
 l'Exposition Provinciale tenue à Montréal en 1870.
 Une visite est sollicitée.
 NAP. RHEAUME,
 2-15b No. 75, rue St. Laurent.

A VENDRE OU A LOUER.
 UNE SUPERBE DEPENDANCE, au Village St.
 Placido, à trois arpents du Quai des Vapeurs de
 Montréal à Ottawa. Dessus érigés: une Maison à
 deux étages, Ecurie, Remise, Boutique de Tanneurs
 avec tous ses accessoires; Jardin et Verger. Le
 tout mesurant un arpent. Titres incontestables.
 S'adresser sur les lieux à M. Ephrem Raby, ou au
 propriétaire, M. Jos. Raby, 14, rue St. Philippe,
 Montréal. 2-15d

GRAND BAZAR-LOTTERIE.
 Les dames de charité veulent bien faire un Bazar-
 Loterie au profit des enfants pauvres de la première
 communion, et quelque autre bonne œuvre, dans les
 VASTES APPARTEMENTS DE LA GRANDE
 BATISSE DE M. ALB. FURNISS,
 Coin des Rues Craig et Montcalm, le 16 Avril, à 5
 heures P. M., et les soirs des jours suivants.
 Nous espérons que les personnes charitables vou-
 dront bien encourager une aussi bonne œuvre. 2-15a

BAZAR-LOTTERIE
 Au bénéfice de
 L'ÉGLISE CATHOLIQUE DE SUTTON,
 (Province de Québec.)
 60 LOTS DE \$100 A \$10.
 Tous les billets, autres que les 60, emporteront un
 article au-dessous de la valeur de \$10.
 LE TIRAGE AURA LIEU EN AVRIL.
 Prix pour 1 Billet.....\$1
 " " 5 ".....\$4
 E. MALHOT,
 Prêtre, Curé de Sutton.
 2-15c

PUISSANCE DU CANADA.
 DÉPARTEMENT DES DOUANES,
 Ottawa, 30 Mars 1871.
 MARCHANDISES SANS ENVOI.
AVIS.
 (Par ordre de l'Honorable Ministre des Douanes.)
 AVIS est par les présentes donné que le et après
 le PREMIER MAI prochain, la 49me section de
 l'Acte concernant les Douanes, 31 Victoria, chap. 6,
 qui déclare "si aucun paquet est trouvé contenant
 des Marchandises non mentionnées dans l'envoi,
 telles Marchandises sera absolument forfaites," sera
 strictement mise en force, et les Marchandises sans
 envoi sera absolument forfaites.
 R. S. M. BOUCHETTE,
 Commissaire des Douanes.
 2-15c

CANAL LACHINE.
AVIS est par le présent donné que l'eau
 sera retirée du Canal Lachine le 25 du cou-
 rant, ou aussitôt après cette date qu'il sera possible
 d'y faire les réparations nécessaires, et que le canal
 demeurera à sec jusqu'à ce que les dites réparations
 soient terminées.
 Par ordre, (Signé) JOHN G. SIPPPELL,
 Ingénieur Surintendant.
 Montréal, 20 Mars 1871. 2-12d

ENTREPOT AGRICOLE
 ET
MAGASIN DE SEMENCES DU CANADA,
 COIN DES
 Rues McGill et Foundling
 MARCHÉ STE. ANNE,
 MONTRÉAL.
WILLIAM EVANS,
 Grènetier du Conseil Agricole de la Province de
 Québec.
 MACHINES et APPAREILS D'AGRICULTURE
 de toute description.
 GRAINES, SEMENCES pour les champs, Graine de
 Jardin et de Fleurs.
 PEPINIERES, Sémis à la Côte St. Paul, près de
 Montréal.
 ARBRES FRUITIERS et de PARURE. ARBUS-
 TES, ROSES, PLANTES pour SERRE et
 PLANTES RAMPANTES.
 LEGUMES, PETITS FRUITS, etc., etc., etc.
 Un magnifique stock de Pommes, Poitiers, Cerisiers
 prêt pour la livraison au commencement du prin-
 temps.
 On pourra obtenir des catalogues de toutes les Sem-
 ences décrites plus haut, en s'adressant à l'En-
 trepôt.
 28 mars 2-13c

LE SOUSSIGNÉ informe ses
 Pratiques et le Public
 qu'il a ouvert, au No. 353,
 Rue St. Laurent, un Magasin de Meubles
 des plus beaux et qu'il s'est assuré les
 services de Pierre Gosselin, le célèbre
 Polisseur et Vanniseur de Pianos, avan-
 tement connu à Montréal.
 L. C. CREVIER,
 No. 353, Rue St. Laurent.
 On échange et r... les Pianos et les Meubles,
 2-12m

JARDINIER.
 Un Français, âgé de 36 ans, désire
 trouver un engagement à l'année, gages
 raisonnables. Peut produire de bons
 certificats. S'adresser au bureau du
 journal. 2-15e

A. BÉLANGER,
 ÉBÉNISTE,
 Informe sa nombreuse clientèle et le public en gé-
 néral, qu'à partir du 23 Mars courant, il vendra un
 Stock de Banqueroute, consistant en Meubles de
 toute espèce, à quinze pour cent meilleur marché que
 n'importe quelle autre maison, et d'élite toute compé-
 tition pour le prix et la qualité.
 Une visite est sollicitée.
 A. BELANGER,
 276, rue Notre-Dame, à l'enseigne de la Grosse Chaise
 Rouge, et quatre portes à l'Est de MM. H. et H.
 Merrill, Montréal. 2-12m

Teinturerie Royale à la Vapeur,
 706, —RUE CRAIG,—706.
 Les Soussignés informent le public qu'ils ont com-
 mencé les affaires à MONTRÉAL, et sont prêts à
 exécuter toute commande, telle que TEINDRE,
 ESTAMPER et NETTOYER. Le tout très-bien
 exécuté et au meilleur marché possible. Venez voir
 et examiner les échantillons, et aussi demandez la
 Liste des Prix. Tout ouvrage est garanti.
 MERSEBACH ET CIE.
 N. B. — ROBES, HABITS, etc. Teints de toutes
 les couleurs sans être défaits. Les échantillons de
 M. MERSEBACH ont obtenu le PREMIER PRIX
 de la dernière Exposition.
 OFFICE: 706, rue Craig, près de la Salle St. Pa-
 trice.
 TEINTURERIE: 203 1/2, Ruelle des Fortifications.
 2-12l

D. NORMANDIN,
 RELIEUR, REGLEUR ET MANUFACTURIER
 DE LIVRES BLANCS.
 Ouvrages de luxe ainsi qu'ouvrages les plus com-
 muns, reliés à des prix très modérés.
 Les abonnés de l'Opinion Publique trouveront une
 bonne occasion de faire relier leur journal à bon
 marché.
 No. 36 RUE ST. VINCENT,
 MONTRÉAL. 1-52zz

DÉPARTEMENT DES DOUANES.
 Ottawa, 16 Février, 1871.
 L'ESCOMPTE AUTORISE sur les ENVOIS
 AMERICAINS, jusqu'à nouvel ordre, sera de 10
 pour cent.
 R. S. M. BOUCHETTE,
 Commissaire des Douanes.
 L'avis ci-dessus est le seul qui devra paraître
 dans les journaux autorisés à le publier. 6d

Compagnie du Chemin de Fer le
Grand Tronc du Canada.
 SERVICE AMÉLIORÉ DES TRAINS.
 POUR L'HIVER DE 1870-71.
AUGMENTATION DE VITESSE.
 Nouveaux Chars pour tous les Trains Express.
 Les Trains partiront maintenant de Montréal
 comme suit:—
 ALLANT A L'OUEST,
 Trains de la Malle pour Toronto et les
 stations intermédiaires..... 8.00 A. M.
 Express de Nuit pour Ogdensburg, Ot-
 tawa, Brockville, Kingston, Belleville,
 Toronto, Guelph, London, Brantford,
 Goderich, Buffalo, Détroit, Chicago et
 tous les points de l'ouest à..... 8.00 A. M.
 Train d'accommodement pour Kingston,
 Toronto et les stations intermédiaires. 6.00 A. M.
 Train d'accommodement pour Brock-
 ville et les stations intermédiaires. 4.00 P. M.
 Trains pour Lachine à 6.00 A. M., 7. A. M.,
 9.15 A. M., Midi, 1.30 p. m., 4.00 p. m., et
 5.30 p. m. Le train de 1.30 p. m. va à la
 frontière.
 ALLANT AU SUD ET A L'EST.
 Train d'accommodement pour Island
 Pond et les stations intermédiaires. 7.10 A. M.
 Express pour Boston via Vermont Cen-
 tral..... 9.00 A. M.
 Express pour New-York et Boston via
 Vermont Central à..... 3.45. P. M.
 Express pour New-York et Boston, via
 Plattsburg, le Lac Champlain, Burlin-
 gton et Rutland, à..... 6.00 A. M.
 Do do do..... 4.00 P. M.
 Express pour Island Pond..... 2.00 P. M.
 Express de Nuit pour Québec, Island
 Pond, Gorham et Portland, et les Pro-
 vinces d'en Bas, arrêtant entre Mont-
 réal et Island Pond à St. Hilaire, St.
 Hyacinthe, Upton, Acton, Richmond,
 Brompton Falls, Sherbrooke, Lennox-
 ville, Compton, Coaticook et Norton
 Mills, seulement, à..... 10.10 P. M.

Il y aura des Chars Dortoires à tous les trains de
 nuit. Le bagage sera étiqueté pour tout le trajet.
 Les steamers "CARLOTTA" ou "CHASE," lais-
 seront Portland pour Halifax, N. E., tous les Mercre-
 dis et Samedis après-midi, à 4.00 heures p. m. Le
 confort est excellent pour les passagers et le fret.
 La Compagnie internationale des Steamers, faisant
 le trajet en connexion avec le Chemin de Fer le
 Grand Tronc, laisse Portland tous les Lundis et les
 Jeudis, à 6.00 heures p. m., pour St. Jean, N. B.,
 etc., etc.
 On pourra acheter des billets aux principales sta-
 tions de la compagnie.
 Pour plus amples informations et l'heure du départ
 et de l'arrivée de tous les Trains aux stations inter-
 médiaires et au terminus du chemin, s'adresser au
 Bureau où l'on vend des billets, à la station Bon-
 aventure ou au Bureau No. 39, Grand'Rue St.
 Jacques.
 C. J. BRYDGES,
 Directeur-Gérant.
 Montréal, 7 Novembre 1870. 1-46-ff

L'ALMANACH AGRICOLE, COMMERCIAL
ET HISTORIQUE
 DE J. B. ROLLAND ET FILS POUR 1871.
 C'est l'Almanach le plus complet, et il contient une
 foule de renseignements utiles.—A vendre chez tous
 les Marchands.—Prix: 5 centimes.
 N. B.—C'est le seul Almanach dont le Calendrier
 des Fêtes Religieuses soit conforme à l'Ordre.
 AUSSI le Calendrier de la Puissance du Canada
 pour 1871, contenant une liste complète du clergé de
 la Puissance.
 NOUVEAUTÉ! CARTES JACQUES-CARTIER.
 Nous venons de recevoir un grand assortiment de
 Cartes à Jouer avec le portrait de Jacques-Cartier
 sur le dos, de différentes qualités, soit de \$1.20, \$1.75,
 \$2 et \$3 la douzaine.—En vente à la Librairie de
 J. B. ROLLAND ET FILS,
 Nos. 12 et 14, rue St. Vincent.

NOTRE-DAME DE LOURDES,
 Par HENRI LASSERRE.
 Ouvrage honoré d'un bref spécial adressé à l'auteur
 par Sa Sainteté le Pape Pie IX.—Trente-sixième
 édition.—Autorisée par Sa Grandeur Monseigneur
 l'Evêque de Montréal, et ornée de deux belles gra-
 vures. 1 beau vol. in-8 de 360 pages. Br., 75 cts.;
 rel., \$1.—En vente à la Librairie de
 J. B. ROLLAND ET FILS,
 1-34-zz Nos. 12 et 14, rue St. Vincent, Montréal.

USINES A METAUX DE LA PUISSANCE
 E T A B L I E 18 2 8 .
CHARLES GARTH ET CIE.,
 PLOMBIERS, OUVRIERS EN APPAREILS A VAPEUR ET A GAZ.
 FONDEURS DE LAITON, FINISSEURS, CHAUDRONNIERS
 ET MACHINISTES, ETC., ETC.
 Fabricants et Importateurs de
 CUIVRE A L'USAGE DES PLOMBIERS, DES MECANICIENS ET
 D'OUVRIERS EN APPAREILS A VAPEUR; USINE A
 CUIVRE ET A FER; APPAREILS A GAZ ET
 A VAPEUR, ETC., ETC., ETC.
 Toutes sortes d'ouvrages pour
 Usines à Gaz, Etablissements Hydrauliques, Distilleries
 et Brasseries, Raffineries, Phares, etc., etc.
 —AUSSI:—
 On entreprend de faire chauffer les Bâtiments pub-
 lices et privés, les Usines, les Serres, etc., par le
 moyen de l'appareil à l'Eau Chaude Patenté de
 GARTH, l'appareil à Vapeur de Basse Pression de
 Gold, avec les Derniers Perfectionnements, et par la
 Vapeur à Haute Pression en Tuyaux droits et repliés.
 En vente aux plus bas prix, toutes sortes de Gase-
 liers, Tasseaux, Pendants, Abat-jours, etc.; Tuyaux
 en Fer Travaillés, avec appareils de Fer Malléable et
 Fondu pour l'Eau, la Vapeur ou le Gaz.
 Bureau et Usine, Nos. 536 à 542, Rue Craig,
 1-47-zz MONTREAL.

LIBRAIRIE ET DÉPOT DE JOURNAUX.
 L. SENÉCAL & CIE., 495, Rue Craig, Enseigne du
 grand livre, entre les rues St. Laurent et St. Domi-
 nique, Montréal. 2-10zz

THOMAS MUSSEN,
 Marchand en Gros et en Détail de
 SOIERIES et POPELINES IRLANDAISE,
 GANTS D'ALEXANDRE, et autres Fabricants
 de renom,
 TAPIS ET PRELATS DE CHOIX,
 De Velours, Bruxelles ou Tapestry,
ORNEMENTS D'EGLISES,
 Tentures pour Salons, Franges en Soie, etc.,
 257 ET 259, RUE NOTRE-DAME, MONTRÉAL.
 4 mai 1870. 18zz

FERRONNERIE.
 ENSEIGNE DU CADENAS D'OR. Poêles, Cou-
 tellerie, Glacières, Corniches.
 2-10zz L. J. A. SURVEYER, 524, RUE CRAIG.

A LOUER, une grande maison en pierre, à
 quatre étages, dans la rue Ste. Thérèse, (entre)
 les rues St. Gabriel et St. Vincent. Cette maison est
 très-bien adaptée pour une manufacture de Chaus-
 sures, ou un magasin en gros.
 S'adresser à
 D. R. STODART,
 7-2m Courtier, 146, Rue St. Jacques.

SI VOUS AVEZ LA TOUX, ESSAYEZ
 Le Sirop de Gomme d'Épinette Rouge de Gray.
 Inestimable pour Rhume, Toux, Enrouement, etc.
 Vingt-cinq centins la bouteille.
 Vingt-cinq centins la bouteille.
 Vingt-cinq centins la bouteille.
 A vendre par tous les Pharmaciens respectables.
 3-8l

NE FAITES USAGE QUE DE
L'EMPOIS DE GLENFIELD
 Grandement employé dans la
 BUANDERIE ROYALE D'ANGLETERRE,
 Et dans celle de
 SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR-GÉNE-
 RAL DU CANADA.
 1-47-zz

GRANDE VENTE
 DE
HARDES FAITES.
 650 PARDESSUS.
 400 PEA JACKETS.
 1,000 PAIRES PANTALONS.
 800 VESTES.
 800 CHEMISES CASIMIR.
 1,000 PAIRES CALEÇONS.
 Etc., Etc., Etc.
 Aussi une grande variété de Draps de Castor et
 Pilot, Draps Français et Anglais, Tweed et Casimir.
 A 20 pour cent au-dessous de la valeur ordinaire.
 REGIS DEZIEL,
 40-6m. 131, Rue St. Joseph.

DÉPOT
 de la
CÉLÈBRE CHAISE
 HAMAC,
 CANAPÉ, PLIANT
 et
 FAUTEUIL,
 combinée
 EN UNE SEULE,
 Au Bureau du DOMINION DYE WORKS,
 301, rue Notre-Dame,
 43tf Montréal.

DÉFENSE DE PARIS.
 MONTRÉAL MENACÉ PAR LES GRANDS FROIDS
 DE L'HIVER.
 Afin de se défendre contre les grands froids de l'hi-
 ver qui nous menacent depuis quelques jours, laissez
 vos ordres pour faire monter vos Poêles, vos Tuyaux
 et vos Fournaises chez
GEORGE YON,
 FERBLANTIER ET PLOMBIER,
 No. 241, —RUE ST. LAURENT,—No. 241.
 2me porte de la rue Ste. Catherine.
 Vous trouverez aussi à son Magasin un grand as-
 sortiment de Tuyaux de Poêles, Souds, Saux à
 Charbon, Chaudières à cendres et toutes sortes de
 Ferblanteries pour l'usage de la maison.
 43-tf

JAMES FYFE,
FABRICANT
 DE
BALANCES,
 A remporté à l'Exposition de 1868, tenue à Montréal,
 une MEDAILLE D'ARGENT de Premier Prix et
 Diplomat, a toujours en main un assortiment complet
 de BALANCES de toutes espèces. 1-47-s
 24, rue du Collège.

THOMAS MUSSEN,
 Marchand en Gros et en Détail de
 SOIERIES et POPELINES IRLANDAISE,
 GANTS D'ALEXANDRE, et autres Fabricants
 de renom,
 TAPIS ET PRELATS DE CHOIX,
 De Velours, Bruxelles ou Tapestry,
ORNEMENTS D'EGLISES,
 Tentures pour Salons, Franges en Soie, etc.,
 257 ET 259, RUE NOTRE-DAME, MONTRÉAL.
 4 mai 1870. 18zz

FERRONNERIE.
 ENSEIGNE DU CADENAS D'OR. Poêles, Cou-
 tellerie, Glacières, Corniches.
 2-10zz L. J. A. SURVEYER, 524, RUE CRAIG.

A LOUER, une grande maison en pierre, à
 quatre étages, dans la rue Ste. Thérèse, (entre)
 les rues St. Gabriel et St. Vincent. Cette maison est
 très-bien adaptée pour une manufacture de Chaus-
 sures, ou un magasin en gros.
 S'adresser à
 D. R. STODART,
 7-2m Courtier, 146, Rue St. Jacques.

SI VOUS AVEZ LA TOUX, ESSAYEZ
 Le Sirop de Gomme d'Épinette Rouge de Gray.
 Inestimable pour Rhume, Toux, Enrouement, etc.
 Vingt-cinq centins la bouteille.
 Vingt-cinq centins la bouteille.
 Vingt-cinq centins la bouteille.
 A vendre par tous les Pharmaciens respectables.
 3-8l

NE FAITES USAGE QUE DE
L'EMPOIS DE GLENFIELD
 Grandement employé dans la
 BUANDERIE ROYALE D'ANGLETERRE,
 Et dans celle de
 SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR-GÉNE-
 RAL DU CANADA.
 1-47-zz

GRANDE VENTE
 DE
HARDES FAITES.
 650 PARDESSUS.
 400 PEA JACKETS.
 1,000 PAIRES PANTALONS.
 800 VESTES.
 800 CHEMISES CASIMIR.
 1,000 PAIRES CALEÇONS.
 Etc., Etc., Etc.
 Aussi une grande variété de Draps de Castor et
 Pilot, Draps Français et Anglais, Tweed et Casimir.
 A 20 pour cent au-dessous de la valeur ordinaire.
 REGIS DEZIEL,
 40-6m. 131, Rue St. Joseph.

DÉPOT
 de la
CÉLÈBRE CHAISE
 HAMAC,
 CANAPÉ, PLIANT
 et
 FAUTEUIL,
 combinée
 EN UNE SEULE,
 Au Bureau du DOMINION DYE WORKS,
 301, rue Notre-Dame,
 43tf Montréal.

DÉFENSE DE PARIS.
 MONTRÉAL MENACÉ PAR LES GRANDS FROIDS
 DE L'HIVER.
 Afin de se défendre contre les grands froids de l'hi-
 ver qui nous menacent depuis quelques jours, laissez
 vos ordres pour faire monter vos Poêles, vos Tuyaux
 et vos Fournaises chez
GEORGE YON,
 FERBLANTIER ET PLOMBIER,
 No. 241, —RUE ST. LAURENT,—No. 241.
 2me porte de la rue Ste. Catherine.
 Vous trouverez aussi à son Magasin un grand as-
 sortiment de Tuyaux de Poêles, Souds, Saux à
 Charbon, Chaudières à cendres et toutes sortes de
 Ferblanteries pour l'usage de la maison.
 43-tf

JAMES FYFE,
FABRICANT
 DE
BALANCES,
 A remporté à l'Exposition de 1868, tenue à Montréal,
 une MEDAILLE D'ARGENT de Premier Prix et
 Diplomat, a toujours en main un assortiment complet
 de BALANCES de toutes espèces. 1-47-s
 24, rue du Collège.

THOMAS MUSSEN,
 Marchand en Gros et en Détail de
 SOIERIES et POPELINES IRLANDAISE,
 GANTS D'ALEXANDRE, et autres Fabricants
 de renom,
 TAPIS ET PRELATS DE CHOIX,
 De Velours, Bruxelles ou Tapestry,
ORNEMENTS D'EGLISES,
 Tentures pour Salons, Franges en Soie, etc.,
 257 ET 259, RUE NOTRE-DAME, MONTRÉAL.
 4 mai 1870. 18zz

FERRONNERIE.
 ENSEIGNE DU CADENAS D'OR. Poêles, Cou-
 tellerie, Glacières, Corniches.
 2-10zz L. J. A. SURVEYER, 524, RUE CRAIG.

A LOUER, une grande maison en pierre, à
 quatre étages, dans la rue Ste. Thérèse, (entre)
 les rues St. Gabriel et St. Vincent. Cette maison est
 très-bien adaptée pour une manufacture de Chaus-
 sures, ou un magasin en gros.
 S'adresser à
 D. R. STODART,
 7-2m Courtier, 146, Rue St. Jacques.

SI VOUS AVEZ LA TOUX, ESSAYEZ
 Le Sirop de Gomme d'Épinette Rouge de Gray.
 Inestimable pour Rhume, Toux, Enrouement, etc.
 Vingt-cinq centins la bouteille.
 Vingt-cinq centins la bouteille.
 Vingt-cinq centins la bouteille.
 A vendre par tous les Pharmaciens respectables.
 3-8l

NE FAITES USAGE QUE DE
L'EMPOIS DE GLENFIELD
 Grandement employé dans la
 BUANDERIE ROYALE D'ANGLETERRE,
 Et dans celle de
 SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR-GÉNE-
 RAL DU CANADA.
 1-47-zz

GRANDE VENTE
 DE
HARDES FAITES.
 650 PARDESSUS.
 400 PEA JACKETS.
 1,000 PAIRES PANTALONS.
 800 VESTES.
 800 CHEMISES CASIMIR.
 1,000 PAIRES CALEÇONS.
 Etc., Etc., Etc.
 Aussi une grande variété de Draps de Castor et
 Pilot, Draps Français et Anglais, Tweed et Casimir.
 A 20 pour cent au-dessous de la valeur ordinaire.
 REGIS DEZIEL,
 40-6m. 131, Rue St. Joseph.

DÉPOT
 de la
CÉLÈBRE CHAISE
 HAMAC,
 CANAPÉ, PLIANT
 et
 FAUTEUIL,
 combinée
 EN UNE SEULE,
 Au Bureau du DOMINION DYE WORKS,
 301, rue Notre-Dame,
 43tf Montréal.

DÉFENSE DE PARIS.
 MONTRÉAL MENACÉ PAR LES GRANDS FROIDS
 DE L'HIVER.
 Afin de se défendre contre les grands froids de l'hi-
 ver qui nous menacent depuis quelques jours, laissez
 vos ordres pour faire monter vos Poêles, vos Tuyaux
 et vos Fournaises chez
GEORGE YON,
 FERBLANTIER ET PLOMBIER,
 No. 241, —RUE ST. LAURENT,—No. 241.
 2me porte de la rue Ste. Catherine.
 Vous trouverez aussi à son Magasin un grand as-
 sortiment de Tuyaux de Poêles, Souds, Saux à
 Charbon, Chaudières à cendres et toutes sortes de
 Ferblanteries pour l'usage de la maison.
 43-tf

JAMES FYFE,
FABRICANT
 DE
BALANCES,
 A remporté à l'Exposition de 1868, tenue à Montréal,
 une MEDAILLE D'ARGENT de Premier Prix et
 Diplomat, a toujours en main un assortiment complet
 de BALANCES de toutes espèces. 1-47-s
 24, rue du Collège.